

Soings-en-Sologne



Bulletin Municipal 2025



Mairie : 1 rue de Selles - 41230 SOINGS-EN-SOLOGNE
Horaires d'ouverture : de 9 h à 13 h du lundi au vendredi

Retrouvez-nous sur notre site <http://soingsensologne.fr> et également sur 

Sommaire

Mot du Maire	page 3
Vie communale	page 4
Vie des associations	page 55
Informations utiles	page 65

Informations municipales

Mairie	 02 54 98 73 28
	 02 54 98 76 55
	 mairie.soings@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie	
Du lundi au vendredi	9H00 à 13H00
Bibliothèque municipale	 02 54 98 55 40
Garderie périscolaire	 02 54 98 70 50
Directeur (portable)	 06 80 90 37 86
Ecole maternelle	 02 54 98 71 92
Ecole élémentaire	 02 54 98 71 79
Gymnase	 02 54 98 75 73
Restaurant scolaire	 02 54 98 75 78
Salle des fêtes	 02 54 98 76 44
Résidence d'accueil pour personnes âgées	 02 54 98 76 60
Maison de santé	 02 54 98 71 58

Le Maire

et la

Commission Information/Communication

remercient celles et ceux qui ont

contribué à la réalisation de ce bulletin

LE MOT DU MAIRE 2025

Chers Sotomagiens et Sotomagiennes,
Chers amis,

L'année qui vient de s'achever n'a pas été un long fleuve tranquille, mais à Soings-en-Sologne, on a l'habitude de naviguer sur des eaux un peu mouvementées. Que ce soit face aux caprices de la météo ou face aux imprévus de la vie, vous avez tous montré un formidable esprit de solidarité et de résilience.

SOINGS-EN-SOLOGNE est un village vivant et le sera davantage demain, vivant par l'action de ses nombreuses et excellentes associations ainsi que par le dynamisme de son tissu économique, artisanal et agricole.

Cette année, notre commune a accueilli 10 nouveau-nés, uni 5 couples par les liens du mariage et 2 par le PACS. Malheureusement, nous avons également dû faire nos adieux à 23 de nos concitoyens.

Notre école a le plaisir d'accueillir 140 élèves en cette rentrée de septembre 2024, grâce à cet effectif stable, elle est plus dynamique que jamais. Un grand merci à nos 6 enseignants pour leur dévouement.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du Val de Cher controis a été annulé le 4 juillet 2024, les règles d'urbanisme seront dorénavant régies par la carte communale, vous pouvez la consulter en mairie ou la télécharger sur le site internet de la commune.

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) commun sera élaboré en partenariat avec la communauté de communes du Romorantinais et Monestois, afin de définir une vision stratégique et cohérente du développement de notre territoire. Ce SCOT servira de base à la création d'un nouveau PLUI de l'habitat.

La communauté de communes a unifié la gestion de l'eau et de l'assainissement sur son territoire au 1er janvier 2025, marquant ainsi le début d'une nouvelle ère caractérisée par une plus grande cohérence dans la tarification et une meilleure coordination entre les différents syndicats.

En ce qui concerne l'urbanisme, 7 permis de construire pour la construction de nouvelles maisons ont été déposés cette année.

Comme vous le savez la viabilisation de la 2^{ème} tranche du lotissement de la plaine du sauveur a débuté en avril 2024, 31 nouveaux lots sont désormais disponibles à la vente, 10 lots sont réservés et l'un des terrains est d'ores et déjà vendu et en construction. Le prix de vente reste fixé à 36€ du mètre carré.

Les travaux de finition de voirie de la 1^{ère} tranche du lotissement commenceront en février prochain, les dernières maisons en construction seront bientôt terminées.

Le service technique a été équipé d'un nouveau fourgon Renault, un quai de chargement a été construit à l'épicerie et la chaudière du Stade a été remplacée.

Les travaux du préau de l'école maternelle sont bien avancés et continueront en début d'année prochaine.

Pour l'année 2025, de nombreux projets sont en cours.

Nous avons pour ambition de métamorphoser notre cour de récréation. Cette transformation vise à créer des espaces extérieurs plus agréables, éducatifs et respectueux de l'environnement, mais également à la transformer en un véritable espace de vie, où les enfants pourront apprendre, jouer et se développer dans un environnement sain et stimulant.

2 salles de réunion, ainsi que 6 garages, verront le jour à côté de

la salle des fêtes et de la salle polyvalente. Ces nouvelles salles permettront aux associations de pouvoir se réunir et de stocker le matériel nécessaire à leurs activités mais également de remplacer les bureaux vétustes de la route de Contres, les 6 garages seront quant à eux mis en location pour les usagers.

Nous avons pour ambition de continuer à faire de Soings-en-Sologne un village où il fait bon vivre, où le vivre-ensemble est une réalité, et où chacun peut trouver sa place. Notre priorité est d'assurer une gestion rigoureuse de nos finances.

Face aux défis économiques actuels, nous devons faire preuve de prudence et d'adaptabilité. En planifiant nos investissements avec soin, nous pourrions mener à bien des projets structurants tout en préservant notre capacité d'action future

Bien sûr, tous ces projets ne se feront pas sans votre participation et vos idées. À chaque réunion, chaque rencontre, je mesure la richesse des propositions que vous apportez et l'attachement que vous avez à notre belle commune. C'est cette énergie collective qui nous permettra de surmonter les obstacles et de transformer nos rêves en réalité, qu'ils soient grands ou petits.

L'ensemble des actions que je viens d'évoquer, qui constituent le bilan et la vision de votre équipe municipale, est rendu possible grâce au concours de nos partenaires institutionnels que je remercie sincèrement.

Il tient également à l'engagement remarquable de votre équipe d'élus : mes adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux. Leur dévouement et leur combativité font toute ma fierté.

Il tient au travail acharné de notre équipe d'agents municipaux, discrets mais omniprésents : le service technique, le service administratif, le service scolaire et périscolaire, la RASPA, la bibliothèque scolaire et municipale ainsi que le service de restauration scolaire.

Par leur compétence, ils ont su cultiver la qualité du service que nous offrons à SOINGS-EN-SOLOGNE. Je les en remercie chaleureusement.

La réussite de ces projets et la qualité de vie dont nous bénéficions tient enfin à vous toutes et vous tous, entrepreneurs, agriculteurs, commerçants, représentants et bénévoles du monde associatif. Votre engagement pour l'emploi, la solidarité, la pratique des sports et des loisirs font toute la richesse de notre commune.

Certains de ceux qui ont contribué activement à la vie de notre commune nous ont quittés en 2024. Je pense en particulier à Serge PICHON, ancien membre de notre équipe municipale pendant 5 mandats. Je tiens à le remercier et lui rendre hommage.

Chers amis, à l'heure où nous entrons dans cette nouvelle année, où nous ouvrons un nouveau chapitre, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux, et la santé en premier lieu.

Je forme le doux vœu qu'en 2025, notre humanité retrouve le chemin de la paix entre les Nations dans le monde.

Je forme le vœu que la France reste fidèle à ses valeurs et à la devise de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité.

Je forme le vœu que les projets que nous portons, que vous portez pour SOINGS-EN-SOLOGNE se réalisent.

Et surtout, je vous souhaite de vivre en 2025 des moments de bonheur en famille et des instants de joie partagés.

Bonne année 2025 à toutes et à tous.

Bernard BIETTE

Finances, détail des dépenses d'investissement

Investissements 2023 :

Columbarium	15 524,59
Chauffage mairie	9 260,40
Chauffage gymnase	4 583,28
2 portes salle des mariages mairie	7 811,27
Trottoirs et parking Rue de Blois et Courmemin	81 372,00
Kangoo services techniques	15 826,76
Broyeur accotements	17 640,00
Mobilier cantine	8 880,00
2 écrans tactiles école	14 748,00
Réfection toilettes garçons et motricité école	58 332,54
Solde rénovation éclairage public	72 280,99
Changement lanternes éclairage public	53 821,92
Modification vidéoprotection	50 867,17

Prévisions d'investissements 2024 :

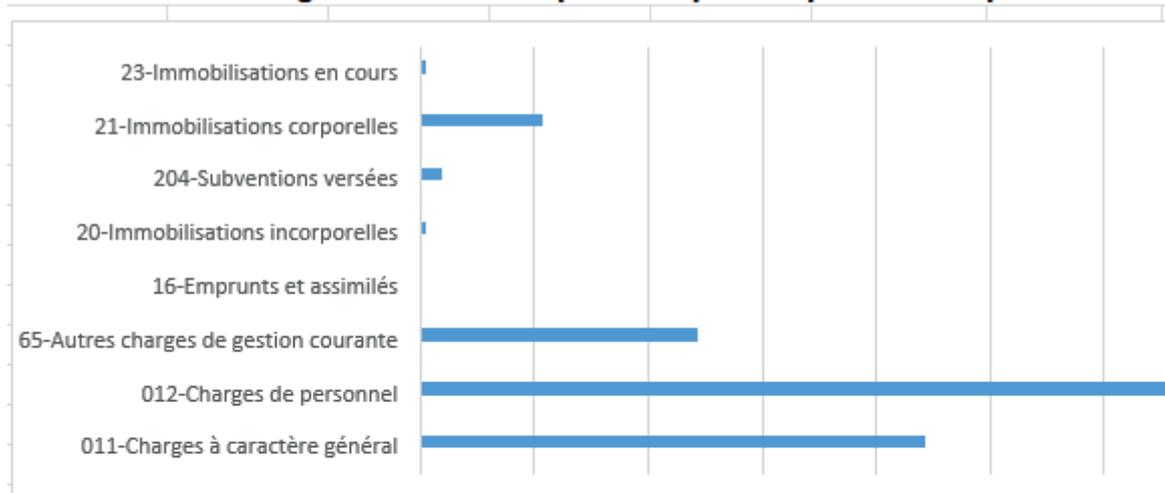
Chaudière stade	12 000,00
Extension éclairage public	200 000,00
Trafic services techniques	25 000,00
Vidéoprojecteur salle des fêtes	10 000,00
Préau et sanitaires école maternelle	150 000,00
Quai de déchargement épicerie	10 000,00
Chauffe-eau boucherie	5 000,00
Rideaux salle des fêtes	5 000,00

Détail des recettes de fonctionnement

	2023	2024
Excédents	1 079 207,70	967 313,99
Remboursement frais personnel	18 804,13	20 000,00
Cantine, garderie, bibliothèque	79 340,51	80 000,00
3 taxes locales	408 166,64	394 945,00
Autres impôts et taxes	733 365,00	733 365,00
Dotations et compensations	465 582,14	369 339,00
Revenus des immeubles	96904,75	89 948,45

Finances, budget

Budget 2023/2024-Répartition par chapitres en dépenses



	Réalisé 2023	Prévu 2024
011-Charges à caractère général	576 687,89 €	818 039,00 €
012-Charges de personnel	868 090,94 €	995 000,00 €
65-Autres charges de gestion courante	201 568,23 €	273 101,36 €
16-Emprunts et assimilés	350,00 €	11 252,55 €
20-Immobilisations incorporelles	2 439,36 €	5 000,00 €
204-Subventions versées	- €	67 000,00 €
21-Immobilisations corporelles	482 635,21 €	934 363,79 €
23-Immobilisations en cours	58 332,54 €	1 470 506,00 €

Budget 2023/2024-Répartition par chapitres en recettes



	Réalisé 2023	Prévu 2024
013-Atténuation de charges	18 804,13 €	- €
70-Produit des services	111 636,15 €	136 805,10 €
73-Impôts et taxes	1 141 531,64 €	1 128 310,00 €
74-Dotations et participations	424 286,24 €	455 994,00 €
75-Autres produits	96 904,75 €	89 948,45 €
10-Dotations et réserves	389 641,04 €	368 000,00 €
13-Subventions reçues	55 102,00 €	20 000,00 €

À retenir de l'année 2024

ENVIRONNEMENT

Engagement de la communauté de communes dans le projet européen LIFE_LETsGO4Climate, coordonné par la région Centre-Val de Loire. L'objectif est de développer des actions concrètes en faveur de la transition énergétique en favorisant la production d'énergie renouvelable et en contribuant à la réduction de la consommation énergétique. Le tout en engageant directement les citoyens afin de créer une dynamique collective.

ENFANCE-JEUNESSE

Lancement du programme Savoir Rouler À Vélo pour apprendre aux enfants, avant leur entrée au collège, à être autonome à vélo en ville. Expérimenté à l'accueil de loisirs de Soings-en-Sologne, il sera étendu à d'autres structures du territoire en 2025.

RANDONNÉE

21 panneaux de randonnée ont été installés au départ de 44 circuits, ce qui ne représente pas moins de plusieurs centaines de kilomètres à pied cumulés. Tracés des parcours, nombre de kilomètres, durée, points d'intérêt, ces panneaux donnent toutes les informations utiles avant de débiter une randonnée.

CULTURE

Le projet culturel « Éclats de lire en Val de Cher Controis », destiné à développer la lecture à haute voix, a permis d'organiser 30 ateliers auprès de 120 participants de tout âge dans 6 structures pilotes et de rassembler 330 personnes à l'occasion de 5 événements grand public.

SPORT

À l'occasion du passage de la flamme olympique sur le territoire le 08 juillet, de nombreuses manifestations ont été proposées fédérant les différentes communes du Val de Cher Controis ! Organisées par le département de Loir-et-Cher avec les communes de Thésée et de Montrichard Val de Cher et le soutien de la communauté de communes, elles ont rassemblé au total près de 4 000 personnes.

SANTÉ

Les Maisons de santé pluriprofessionnelles de Selles-sur-Cher et Meusnes ont été inaugurées en présence d'une soixantaine de personnes. Elles viennent compléter l'offre de soin en s'ajoutant aux deux maisons de santé communautaires déjà existantes et aux quatre maisons de santé communales ou privées du territoire.

SERVICES

Les France services communautaires de Saint-Aignan et de Selles-sur-Cher se sont adaptées pour un meilleur accueil des usagers ! Quand la première a bénéficié de travaux de réaménagement, l'autre a déménagé dans de nouveaux locaux plus grands et plus accessibles puisque de plain-pied.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Pour une égalité de traitement entre les différentes communes, le Val de Cher Controis a souhaité prendre en charge les compétences eau potable et assainissement. Ce transfert sera officiel au 1er janvier 2025 et permettra une coordination intercommunale.

CŒUR DE FRANCE À VÉLO

Débutés en juin 2023, les travaux de la véloroute « Cœur de France à Vélo » sont sur le point de se terminer. Construction de pistes, d'ouvrages d'art, d'aires de repos, l'ensemble de la véloroute et de ses infrastructures devrait être livré début 2025.

Plus d'infos sur www.val2c.fr

L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DEVIENNENT DES COMPETENCES COMMUNAUTAIRES EN VAL DE CHER CONTROIS

Par un arrêté daté du 29 octobre 2024, la préfecture de Loir-et-Cher a officialisé la prise des compétences eau potable et assainissement collectif par la Communauté de communes Val de Cher Controis. Au 1^{er} janvier 2025, la gestion de l'eau destinée à la consommation humaine ainsi que la gestion des eaux usées deviennent donc communautaires.

Le fonctionnement

Concrètement, trois cas de figure vont se présenter :

- Les syndicats d'eau potable et d'assainissement collectif dont le champ de compétences est exclusivement situé sur le territoire du Val de Cher Controis vont continuer leurs missions via une convention de délégation de compétences.
- Les syndicats d'eau potable et d'assainissement collectif dont le champ de compétences ne se situe pas exclusivement sur le territoire du Val de Cher Controis conserveront également la gestion et l'exploitation des services. Cependant, la communauté de communes intégrera leurs comités syndicaux par représentation substitution des communes membres.
- Pour les communes sans syndicat, l'eau potable et l'assainissement collectif seront désormais assurés par régie communautaire via un marché de prestation de service ou une délégation de service public.

Pour connaître la situation de chaque commune, rendez-vous sur le site de la communauté de communes : <https://www.val2c.fr/au-quotidien/environnement/eau-potable-et-assainissement-collectif/>

Les objectifs

« Ce changement a pour objectif de proposer un service égalitaire sur le territoire et de répondre aux enjeux du cycle de l'eau qu'ils soient environnementaux, sociaux ou règlementaires », explique Jacques Paoletti, président de la Communauté de communes Val de Cher Controis.

En effet, une gestion intercommunale présente différents avantages.

Avec une capacité d'investissement plus importante, la communauté de communes pourra notamment réaliser des travaux de mise aux normes et d'entretien des équipements qui ne pouvaient jusque-là être assumés financièrement par les communes. Des interventions qui permettront d'assurer le maintien en bon état des infrastructures et donc de limiter les fuites des réseaux de cette ressource en tension qu'est l'eau.

En cas de crise telle une sécheresse, la communauté de communes aura également plus de moyen à mobiliser pour y répondre.

Enfin, l'égalité devant le service public constituant le principe de base de la gestion d'un service public, la communauté de communes se donne neuf ans pour procéder petit à petit à l'harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire (sont exclues de cette harmonisation les communes dépendant d'un syndicat dont le champ de compétence ne se situe pas exclusivement sur le territoire).



LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE



Le contrat Régional de Solidarité territoriale conclu avec la région Centre -val de Loire s'est achevé le 13 octobre 2023. Ce sont plus de **180 projets** qui ont été accompagnés engageant la quasi-intégralité (96%) de l'enveloppe allouée par la région (11,7 Millions d'euros.)

Parmi les projets soutenus, on peut citer le réaménagement urbain du quartier du Bourgeau à Selles-sur-Cher, la réhabilitation du Donjon de Montrichard-Val de Cher, le soutien à la création de la MSP de Selles-sur-Cher ou encore la réalisation de la véloroute Cœur de France à vélo de 77 kms d'est en Ouest le long du Canal de Berry et du Cher Canalisé.



Depuis le début de l'année 2024, le Pays a été désigné comme territoire prototype pour expérimenter le nouveau dispositif de contractualisation avec la Région. Dorénavant, ce sont les deux communautés de communes composant le Pays vallée du Cher-Romorantinais qui seront les signataires directs avec la Région.

Le Pays est de nouveau référencé pour assurer la mise en œuvre et le suivi du prochain Contrat régional et reste le **partenaire privilégié des communes et Communauté de communes** pour monter les futurs dossiers de demande d'aide. Le nouveau CRST devrait entrer en vigueur en mars 2025 pour une durée de 3 ans, renouvelable jusqu'en 2030.

S'agissant de **Cœur de France à vélo**, le pays s'implique depuis avril 2024 dans la mise en place d'une nouvelle dynamique de mise en tourisme cyclable aux côtés des partenaires touristiques locaux. Il participe au comité d'itinéraire « cœur de France à vélo », organisation qui engage l'ensemble des partenaires à contribuer activement à l'animation, au développement, à la promotion et à la maintenance de la véloroute sous 3 dimensions majeures :

- Infrastructure, signalisation et équipements d'accueil cyclables et observation
- Communication et promotion
- Animation des acteurs territoriaux.



Enfin, pour stimuler et accompagner les synergies entre acteurs locaux publics et privés, le dispositif A VOS ID est reconduit et une enveloppe de 650 000 € est disponible pour accompagner les projets novateurs qui peuvent foisonner et se développer sur le territoire. L'aide d'A VOS ID peut être complémentaire d'un appui de leader, le programme européen de développement de l'économie rurale porté également par le GAL du Pays.

Contact : direction@pvcr41.fr

LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE



Depuis 2021, le PAT du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est labellisé « en émergence » par le ministère de l'Agriculture. A ses côtés, **producteurs, artisans commerçants, restaurateurs, distributeurs et associations** se sont montrés présents dès 2021 à l'occasion de comités de pilotage et réunions de travail. En juin 2024, une chargée de mission est arrivée avec pour objectif l'élaboration d'un programme d'actions cohérent et coordonné entre tous. Ce programme devra répondre à 4 enjeux concrets :

- Accompagner la mise en place des loi EGalim et Climat et Résilience (concernant notamment l'approvisionnement en produits locaux en restauration scolaire) ;
- Valoriser les producteurs locaux, en lien avec la dynamique touristique de la nouvelle vélo route Cœur de France à Vélo ;
- Lutter contre la précarité alimentaire ;
- Réduire les gaz à effet de serre en agriculture.

Plusieurs actions ont pu être menées en 2024, comme le défi alimentation ouvert à tous, l'animation de la Semaine du Goût dans 13 écoles primaires du territoire, l'organisation de deux soirées ciné-débats à l'occasion du festival AlimenTERRE en novembre 2024.



Pour la fin d'année 2024 et début 2025, le Pays et les communautés de communes se tiennent aux côtés des producteurs dans le lancement d'une étude pour accompagner l'émergence de nouveaux projets. Il s'agira d'aller à la rencontre des producteurs et les aider dans la mise en place de nouveaux débouchés en circuits courts, dans une volonté plus globale de soutenir un lien fort entre producteurs et consommateurs.

Contact : pat@pvcr41.fr



LE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGÉ – COT ENR



Il s'agit d'un dispositif de l'ADEME relayé par le Pays depuis 2017. Il permet d'accompagner les collectivités qui le souhaitent dans une **stratégie de maîtrise de l'énergie**. Les missions assurées par le conseiller s'articulent autour de 3 axes :

- L'animation et la sensibilisation (veille réglementaire, visite de bâtiments exemplaires, mise en réseau des acteurs)
- L'aide à la décision (bilan énergétique, note d'opportunité ENR)
- L'accompagnement opérationnel et financier (suivi études, demande de subventions)

De nombreux projets ont bénéficié de ce dispositif sur le territoire : citons la rénovation exemplaire de l'école de **Villeherviers**, celle de la salle des fêtes de **Gy-en-Sologne**, ou encore celle de la mairie de **Saint-Julien-sur-Cher**.



Le « Contrat d'Objectif Territorial de développement des **énergies renouvelables thermiques** » (COT ENR) est une déclinaison du Fonds Chaleur de l'ADEME pour de petits projets de bois-énergie, de géothermie de surface, ou encore de solaire thermique. Le Pays s'apprête à signer un COT ENR dit de 2^{ème} génération pour la période 2024-2028. A la clé, un accompagnement technique et financier à destination des collectivités, mais aussi des entreprises et des associations, pour appuyer des projets de chaleur renouvelable.



Le précédent contrat a vu la réalisation de trois chaufferies bois plaquettes qui permettent d'économiser 622 tonnes de CO₂ éq/an (soit l'équivalent de 62 voitures essences récentes roulant 10 000 km/an). Ces trois installations se situent sur les communes de **Soings-en-Sologne**, **Mur-de-Sologne**, et **Chissay-en-Touraine**, et desservent respectivement des serres horticoles (EARL La Gitinière), un château (SCI La Morinière), et un groupe scolaire.

Contact : cep@pvcr41.fr

LE PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais porte depuis 2014, le label « **Pays d'Art et d'Histoire** » pour le sud du département du Loir-et-Cher et procède actuellement au renouvellement du label pour 2025.



Le Label qualifie les territoires qui s'engagent dans une démarche active de médiation et de valorisation de leur patrimoine dans toute leur diversité, de la Préhistoire à l'architecture du XXI^e siècle.

49 communes en bénéficiant au travers du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais.



En partenariat avec les Communautés de Communes et les collectivités du territoire, le Département du Loir et Cher, ainsi que les acteurs culturels et touristiques de notre Région, notre label s'inscrit dans un **projet de territoire** pour sensibiliser les habitants et le jeune public à leur cadre de vie.

Contact : pah@pvcr41.fr

LE PROGRAMME EUROPEEN LEADER



Ce programme est destiné aux territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement et permet de soutenir et financer des actions innovantes portés par des acteurs locaux, qu'ils soient publics (collectivités, établissements publics...) ou privés (associations, entreprises...)

Le programme européen LEADER est porté par le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais pour la période 2023-2027.

Pour cette nouvelle stratégie, il s'agit de : « **Valoriser les ressources d'aujourd'hui, inventer les ressources de demain pour le renouveau économique, la transition écologique et la cohésion sociale du territoire de la vallée du Cher et du Romorantinais** ».

Contact : leader@pvcr41.fr

Ecole Primaire Léonard de Vinci

Année scolaire 2024 / 2025

L'école Primaire de Soings en Sologne compte 139 élèves répartis sur 6 classes :

- **Petite section / moyenne section** : Mme Portrets Sylvie : 10 PS et 15 MS : 25 élèves
- **Grande section / CP** : Mme Dubois Edith : 18 GS et 6 CP : 24 élèves
- **CP / CE1** : Mme Soupiron Nathalie : 10 CP et 12 CE1 : 22 élèves
- **CE1 / CE2** : Mme Lepain Aurélie : 14 CE1 et 9 CE2 : 23 élèves
- **CE2 / CM1** : Mme Chartrain Anne : 8 CE2 et 16 CM1 : 24 élèves
- **CM2** : Mme Boucaud Carine : 21 élèves

Calendrier des vacances scolaires :

- Vacances d'hiver : vendredi 7 février 2025 (soir) au lundi 24 février 2025 (matin)
- Vacances de printemps : vendredi 4 avril 2025 (soir) au mardi 22 avril 2025 (matin)
- Vacances d'été : vendredi 4 juillet 2025 (soir)

Le pont de l'ascension entre dans le calendrier national : jeudi 29 et vendredi 30 mai 2025.

Sorties et manifestations :

- La classe de CP/CE1 a bénéficié, le jeudi 26 septembre, d'une **animation sur le tri des déchets offerte par le SMIEEOM**. Cette classe a également participé à l'**opération « Nettoyons la nature »** le vendredi 27 septembre.

- Le **cross Soings en Sologne / Gy en Sologne - Billy** a eu lieu le vendredi 11 octobre au stade de Soings en Sologne. Les 3 premiers (filles et garçons) de chaque niveau ont été récompensés par des médailles. Les élèves de Soings ont obtenu 21 médailles sur 30.

La municipalité a offert un goûter aux élèves des trois écoles.

- Le jeudi 7 novembre, toutes les classes d'élémentaire ont participé à la journée de lutte contre le harcèlement : « **Non au harcèlement** ».



CP de Mme Dubois



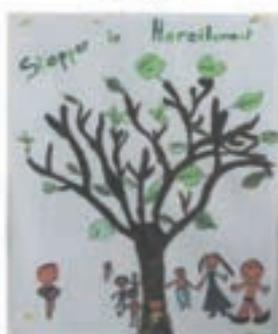
CP - CE1



CE1 - CE2



CE2 - CM1



CM2



- La classe de GS/CP participe au programme WATTY, programme de sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau, proposé par la Communauté de Communes Val de Cher Controis qui souhaite encourager le développement des écogestes sur son territoire.

- Le **SMIEEOM** propose différentes activités aux classes de l'école :

- * Spectacle : « Professeur Tritou recycle la magie ! » pour les CP/CE1 et CE1/CE2
- * Animation « Monsieur le composteur » et atelier « Tawashi » pour les CE1/CE2.
- * Interventions sur le lien entre les déchets et le climat, visite de la déchèterie de Contres, visite du Centre de transfert gravitaire à Choussy pour les CM2.

- Les GS/CP et les CP/CE1 se rendront au CDER de Blois afin d'y recevoir une **formation « piéton et passager »**. Les CM2 s'y rendront pour y recevoir une **formation « cycliste »**.

- **Classe de découverte en milieu marin** : du 2 au 6 juin 2025, la classe de CP/CE1 se rendra en classe de découverte à Batz Sur Mer.

Merci à la municipalité qui prend en charge 60% du séjour.

- La municipalité a offert à tous les enfants de l'école, le vendredi 20 décembre 2024, un **spectacle de Noël**. A l'école, le Père Noël a apporté à chaque élève, un livre et un goûter.

L'équipe enseignante adresse ses meilleurs vœux aux parents d'élèves et souhaite que l'année 2025 soit riche de découvertes de toutes sortes pour tous les élèves.

La directrice, Nathalie Soupiron

Rentrée des classes 2024 en images

Le rituel de la rentrée des classes avec son cortège de visages anxieux ou détendus, de rires ou de larmes ...



Construction d'un préau pour l'école maternelle



Bilan d'activité annuel 2024

Ce Bilan est réalisé par Mr Erick EMMRICH responsable de la structure.



Capacité d'accueil sur les périodes :

Pendant les mercredis la capacité d'accueil est de 48 enfants avec 5 personnes dans l'équipe pédagogique.

Pendant les petites vacances la structure peut accueillir un total de 40 enfants soit 16 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans.

Pour les vacances de juillet l'accueil s'effectue dans les locaux du centre de loisirs et une partie de l'école maternelle ce qui permet d'accueillir un total de 70 enfants soit 30 enfants de moins de 6 ans et 40 enfants de plus de 6 ans.

Bilan ACM mercredis et vacances

Petites Vacances : Hivers 10 jours, Printemps 9 jours et Toussaint 9 jours.

***Ouverture et fermeture :** 7h15 à 18h 30

Grandes Vacances : 20 jours

Juillet ouverture et fermeture : 7h30 à 18h30.



Equipe pédagogique

Hiver 2024 : Equipe d'animation : Carine Desloges, Elodie Depond, Catherine Giambaresi, Candice Rotier et Erick Emmrich

Printemps 2024 : Equipe d'animation : Carine Desloges, Elodie Depond, Catherine Giambaresi, Elisabeth Fontaine Bigot et Erick Emmrich

Toussaint 2024 : Equipe d'animation : Carine Desloges, Catherine Giambaresi, Elisabeth Fontaine Bigot, Simon Brosard, Drouhin Bixente et Erick Emmrich

Bilan été accueil de Soings-en-Sologne 2024

Le centre était ouvert du 08 juillet au 02 août pour une période de 20 jours.

L'équipe pédagogique était composée de 10 personnes : 1 mise à disposition, 8 contractuels et 1 permanent. Également 1 directeur, 1 adjointe de direction, 6 animateurs, 2 stagiaires Bafa et 1 bénévole de 16 ans.

Fréquentation Journées ACM

<i>Présences ACM</i>	Nombre enfants Mois ACM	Nombre jours Présence ACM
- 6 ans	27	334
+ 6 ans	45	412



L'accueil de Soings-en-Sologne a connu une très bonne fréquentation encore cette année. Nous avons accueilli la première semaine 20 enfants de moins de 6 ans et 29 de plus de 6 ans, la deuxième semaine 20 enfants de moins de 6 ans et 20 de plus de 6 ans, la troisième semaine 20 enfants de moins de 6 ans et 19 enfants de plus de 6 ans et la dernière semaine 12 moins de 6 ans et 21 plus de 6 ans.

Fréquentation Séjour Vacances

	Nombre enfants inscrits	Nombre jours Présence SV
Belle Isle	16	80
Saint Pardoux	23	120



Répartition

Pendant le séjour vacances de Châteauroux 16 enfants sont partis :

9 de Soings-en-Sologne, 2 de Sassay, 2 de Fresnes, 1 de St Julien de Chédon, 1 de Angé et 1 de Gy en Sologne.

Pendant le séjour vacances de St Pardoux, 23 enfants sont partis :

10 de Soings-en-Sologne, 3 de Sassay, 2 de Fresnes, 1 de Fougère S/Bièvre, 1 de Le Controis, 1 de Rougeou, 1 de St Julien, 1 de Chémery, 1 de Mareuil, 1 de Meusnes et 1 de Angé.

Soit 39 enfants en séjour vacances pour un total de 2000 heures.

L'accueil de Soings-en-Sologne a accueilli sur les 20 jours, 72 enfants pour un total d'heures de garde de 5992h.

Les éléments qui formaient l'équipe pédagogique ont été complémentaires et investis dans le projet.

Merci à Mathéo qui est venu bénévolement il sera un de nos animateurs dans un futur très proche.

Pendant les petites vacances :

Hivers :

La structure était ouverte du 26 février au 08 Mars, soit 10 jours d'accueil proposés aux familles. Les journées des enfants avaient pour thème les 5 sens et la préparation du char pour le carnaval de Soings-en-Sologne. Nous avons accueilli sur la période 18 enfants de -6 ans et 16 enfants de +6 ans.

Printemps :

La structure était ouverte du 22 avril au 03 mai, soit 9 jours d'accueil proposés aux familles. Les journées des enfants avaient pour thème les déplacements, l'orientation ... Nous avons accueilli sur la période 19 enfants de -6 ans et 27 enfants de +6 ans.



Toussaint :

L'accueil était ouvert du 21 au 31 octobre, soit 9 jours d'accueil proposés aux familles. Les activités des petits avaient pour thème l'Automne. Les grands ont découvert des jeux de plateaux billard Hollandais, Palet, jeux de société ...

20 enfants de -6 ans et 21 enfants de + 6 ans ont été accueillis pour cette période.

Bilan Mercredis

Groupe d'enfants	Prénom Nom	Diplôme	Lieu de résidence
Animatrice - 6 ans	Elodie Depond	Bafa	Soings-en-Sologne
Animatrice - 6 ans	Elisabeth Fontaine Bigot	Bafa	Soings-en-Sologne
Animatrice + 6 ans	Carinne Desloges	Bafd	Soings-en-Sologne
Animateur - 6 ans	Bixente Drouhin	Bafa	Le Controis
Animateur + 6 ans	Erick Emmrich	Bpjeps LTP	Valençay

Pendant l'année la structure a été ouverte 36 mercredis. Accueil de 27 enfants de moins de 6 ans et 46 enfants de plus de 6 ans. Le groupe des 7/10 ans a pu profiter des animateurs formés au SRAV (Savoir rouler à vélo) : Stéphane et Erick.



Pendant la période de mars à juin ils ont effectué 10 séances d'apprentissage vélo : (mécanique, sécurité routière, citoyenneté à vélo ...) cet apprentissage c'est terminé par une mise en pratique sur un circuit concocté par les animateurs sur la commune de Le Controis.



Temps Périscolaire

L'accueil périscolaire :

Le matin a été assuré par Lydie, Elodie, Carine, Edwige ou Erick. Le vendredi Murielle. Le soir Elodie, Elisabeth, Carine et Erick le jeudi. 70 enfants de 3 à 10 ans y sont inscrits pour une fréquentation moyenne de 40 enfants.

Je remercie mes collègues qui interviennent pendant les différents accueils de toute l'année.

Pour l'année 2025 ouverture de ACM

Petites Vacances :

Vacances d'Hiver du 10 au 21 février 2025 l'accueil sera ouvert 10 jours.

Vacances de Printemps du 07 au 18 avril 2025 l'accueil sera ouvert 10 jours.

Vacances de Toussaint du 20 au 31 octobre 2025 l'accueil sera ouvert 10 jours.

Grandes Vacances :

Vacances d'Été du 07 juillet au 01 Août l'accueil sera ouvert 19 jours.

2 Séjours Vacances sont en cours de préparation. Un du 15 au 18 juillet dans le 36 Indre pour les 7/9 ans et du 21 au 25 juillet dans le 86 Vienne pour les 10/13 ans.

Nous rappelons que les inscriptions et réservations se font depuis le logiciel Inoé depuis votre espace famille. Pour les mercredis les inscriptions sont à faire pour l'année en cours et au 20 de chaque mois qui précède le mois d'accueil, vous devez réserver les mercredis souhaitez. Une fois réservé vous mettez votre demande au panier et vous pouvez payer directement.

Pour les vacances vous devez le faire sur votre espace famille. L'accès pour les inscriptions et la réservation sera effectif 5 semaines avant la période d'accueil.

Vous pouvez contacter la structure par mail : alshsoings@val2c.fr par téléphone 02.54.98.55.45 ou au 06.80.90.37.86

Noël 2024 pour les élèves de l'école

Le vendredi 20 décembre 2024 après-midi, sur le temps scolaire, toutes les classes de l'école se sont retrouvées à la salle des fêtes pour assister au spectacle de Charlie Pinco et compagnie. En ce jour un peu particulier, c'est finalement le Père Noël en personne qui a fait la surprise de venir rencontrer les enfants !

Le goûter de Noël offert par la municipalité a été composé à partir de chocolats de la boulangerie Drieu et de clémentines et jus de fruits de l'épicerie Normand.



Un père Noël très écouté des enfants et qui a apprécié les tenues de circonstances portées par les enseignantes !



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

6 Rue de Selles

41 230 Soings-en-Sologne

Tel : 02.54.98.55.40

Facebook : bibliosoings

La bibliothèque municipale vous accueille le mardi et le vendredi de 16h30 à 19h00, le mercredi de 15h00 à 18h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

La cotisation annuelle est de 6 euros pour les adultes (2 euros pour les étudiants) et vous pouvez emprunter 3 livres, 2 magazines, 2 CD pour 3 semaines et un DVD pour une semaine. Elle est d'un euro pour les enfants et ils peuvent prendre 2 livres, un magazine, un CD pour 3 semaines et un DVD pour une semaine.

Nous avons un mercredi par mois, de 10h à 12h, une séance « Activités autour du livre ». Les enfants de 5 à 10 ans peuvent participer à condition d'être inscrit pour cette séance avant le samedi précédent. Les « Activités autour du livre » sont gratuites, mais les enfants sont sous la responsabilité des parents. Nous commençons toujours cette séance par une lecture d'un album, d'un conte ou d'un roman jeunesse.

Durant l'année scolaire 2023/2024, nous avons étudié « l'Art ».

En janvier, nous avons travaillé sur le livre « Les mystérieuses princesses » de Khoa Le. A partir de ce conte, les enfants en solo ou en duo ont peint, collé la princesse de leur choix (arts plastiques). Au mois de février, devant les parents et les enfants du Centre des Loisirs, ils ont interprété leur personnage et terminé tous ensemble par la chanson des princesses (Arts de la scène). Les enfants du Centre des Loisirs avaient travaillé sur le cinéma et nous ont présenté leurs films.

En collaboration avec le Centre des Loisirs et la RASPA, nous avons organisé un concours de dessins sur le thème de la Saint Valentin. Le mercredi 14 février, à la RASPA, nous avons fait la remise de récompenses et échangé avec les résidents autour d'un verre de l'amitié.

Une exposition « Créer une BD avec Gaspard » de la Médiathèque Départementale 41 a été visible du 21 février au 22 mai à la bibliothèque. Au mois de mars, les enfants, après l'étude de cette dernière, ont dessiné une planche de BD avec leurs propres personnages et leur propre histoire.

Nous avons terminé « notre étude » de l'Art, au mois d'avril, par la poésie sur le thème du sourire (Haïku, acrostiche et poème) pour les plus grands tandis que les plus jeunes fabriquaient une boîte en forme d'animal.

Durant tout le mois de juin, nous avons exposé les aquarelles de la section de la MJC de Soings.

Au mois de juin et de juillet, sur deux séances, nous avons créé l'exposition de l'été sur le thème du sport.



Cette année scolaire, nous sommes sur le fil rouge « Voyage autour du monde ».

Au mois d'octobre, nous sommes restés en Europe et avons visité l'Irlande à travers le thème d'halloween. Les enfants ont travaillé avec de l'encre de chine et une paille sur une assiette en carton et ensuite sur une feuille de couleurs, ils ont pu ainsi créer des décors inquiétants ainsi que des monstres.

Nous avons reçu toutes les classes de l'école de Soings-en-Sologne afin de présenter la bibliothèque municipale aux élèves nouveaux comme anciens.

Au mois de novembre, nous nous sommes embarqués pour l'Amérique du Nord et plus spécialement aux Etats-Unis. Nous avons réalisé un attrape-rêve.

Le 27 novembre, nous avons reçu Marie Poumarat de la compagnie de « La Caravane des poètes », qui nous a enchantée avec son spectacle jeune public « l'heure du poème ».

Au mois de décembre, retour en Europe, où nous avons fabriqué une décoration de Noël.



2025 :

Au fil des mois, nous allons continuer notre voyage à travers les continents en choisissant un pays qui nous emmène vers une création.

Les mercredis 15 janvier, 5 février, 12 mars, 2 avril, 14 mai seront les prochaines dates des activités.

Durant l'année, nous pensons mettre en place notre site internet avec notre catalogue de la bibliothèque en ligne.

Une date sera déterminée dans le premier semestre afin de montrer comment faire des réservations directement de chez vous, et une présentation du site « Culture 41 », vous sera proposée afin de pouvoir bénéficier avec votre carte d'adhérent aux différents services gratuits que le département propose (presse, films adulte ou jeunesse, formations...).

Les Aînés

Le dimanche 6 octobre a eu lieu le traditionnel repas des aînés offert aux habitants de la commune âgés de plus de 70 ans. Il a rassemblé près de 90 convives dans une atmosphère de bonne humeur distillée par deux animateurs habitués de l'événement ! Le menu était préparé comme les éditions précédentes par Jessica et JérémY Rabet de la brasserie l'Agriculture. À Noël, à la RSAPA, la distribution des colis de fin d'année a donné lieu à un moment convivial.



Personnels communaux médaillés en 2024

En 2024, à l'occasion du pot de fin d'année du personnel, plusieurs médailles ont été remises par M. Le Maire.



De gauche à droite : Françoise Chartier, Carine Desloges, Lydie Barbillon, Bernard Biette (Maire), Karine Picard, Stéphanie Coudert, Emmanuel Girard, Alexis Dumans
(Absents sur la photo : Yves Thoreau et José Courtas)

Vermeil : 30 ans de service / Argent : 20 ans de service

Lydie BARBILLON	Adj. du patrimoine 2 ^{ème} classe à la BCD - Vermeil
Françoise CHARTIER	Adj. Tech. 2 ^{ème} classe à l'école maternelle - Vermeil
Stéphanie COUDERT	Attaché territorial, secrétaire de mairie - Argent
José COURTAS	Adj. Tech. 2 ^{ème} classe aux services techniques - Argent
Carine DESLOGES	Adj. d'animation de 2 ^{ème} classe au centre de loisirs - Argent
Alexis DUMANS	Adj. Tech. 2 ^{ème} classe à l'Etang Chapître et resp. du service technique - Argent
Emmanuel GIRARD	Adj. Tech. 2 ^{ème} classe aux services techniques - Argent
Yves THOREAU	Adj. Tech. 2 ^{ème} classe aux services techniques - Vermeil
Karine PICARD	Adj. Tech. 2 ^{ème} classe à l'école maternelle - Argent

COMMISSION JEUNESSE

La Commission Jeunesse à la rentrée 2024 est composée de 16 jeunes issus de classes de CM1, CM2 et 6^{ième}.



La CMJ 2024 - de gauche à droite : Hayden, Luna, Soumalee, Loévan, Charlotte, Margot, Gwen, Lina, Eugénie, Lila, Lola, Léonie (*Alyssa, Augustine, Énora, Stella sont absentes sur la photo*).

La « **soirée jeunes** » du vendredi 16 février était une soirée « Tapis Rouge » avec des tenues appropriées au thème et de belles décorations que les mamans des jeunes ont aidé à mettre en place. La **chasse aux œufs du lundi de Pâques** rencontre également toujours un franc succès : 75 participants cette année.



Du monde sur la piste pour la photo souvenir !



Chasse aux œufs sous le soleil !

Opération propreté : il s'agit d'une nouvelle activité mise en place en 2024 en partenariat avec le SMIEEOM. L'idée est de contribuer à un ramassage de déchets abandonnés par des conducteurs ou des passants indécents. Même si une demi-journée ne suffit pas à éradiquer les débris sur toute la commune et si le constat général est navrant, l'opération, menée dans la bonne humeur, mériterait d'être organisée plus souvent !



Avant le départ



Avec le « butin »

La CMJ cultive le **lien intergénérationnel** et intervient à la RASPA pour mener des activités avec les résidents et sous l'impulsion de Fanny, en charge de l'animation.



Distribution des colis de Noël aux résidents de la RASPA – Jeux et animation le jour d'Halloween



Si vous souhaitez rejoindre la CMJ, n'hésitez pas, il suffit de vous inscrire en mairie avec une autorisation parentale

LA SANTE



Maison médicale

14 rue de la Sauvée

Médecin généraliste

Docteur LOISON Clotilde

Plus l'intervention d'un interne

02 54 98 71 58

Pour les urgences du jour, merci de téléphoner entre 8h30 et 9h30.

Infirmiers

Le personnel infirmier :

Monsieur AUFORT Bruno

Madame PORTET Catherine

Monsieur VANNEAU Charles Henri

Madame SION Mathilde (remplaçante)

vous accueille le mardi, jeudi, samedi de 8h à 8h30 sur RDV

Pour plus d'informations, contacter le 02 54 83 98 33

Les spécialistes

Orthophonie

Madame DION Emilie au 07 50 28 11 63

Ergothérapeute

Madame BERGER Gaëlle au 07 67 08 45 48

Psychomotricienne

Madame BENSALÉM S'mahane
au 06 20 66 51 91

Ostéopathe

Madame FERNANDES Katia
au 06 31 83 90 53

(uniquement sur rendez-vous)

Diététicienne

Madame BADDI Sonia
au 06 22 93 53 55

Sophrologue

Madame BOULONGUE Adeline
au 07 71 83 10 21

Psychologue

Madame JOLLY Maé
au 07 71 83 10 21

Pédopsychiatre

Docteur BODIN Marine
au 09 72 44 38 68

Autres adresses utiles

Podologue - pédicure

Madame CHOLET-LIMOGES Catherine
6 rue de Blois - 02 54 98 75 65
(uniquement sur rendez-vous)

Services médicaux

Pharmacie TRESTARD

3 rue de Blois - 02 54 98 72 92

Lundi 14h30 - 19h30

Du mardi au vendredi

8h30 - 12h30 / 14h30 - 19h30

Emplacements défibrillateurs

- RASPA
- STADE
- MAIRIE
- MSP Soings



LES COMMERCES



ALIMENTATION GÉNÉRALE

4 rue de Selles
02 54 98 70 72

TABAC - JOURNAUX - RELAIS POSTE

Place de l'Eglise
09 71 51 92 11

BOULANGERIE - PATISSERIE

1 rue de Contres
02 54 98 71 88

COIFFEURS

Studio 41
9 rue de Contres
02 54 98 72 67

Christine coiffure
2 rue de la Croix de Pierre
02 54 98 78 58

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Place de l'Eglise
02 54 97 15 82

ESTHETICIENNE

Nathalie VERDUN
2 résidence du Parc
02 54 98 78 30
(uniquement sur rendez-vous)

BAR - RESTAURANT

L'agriculture - 10 rue de Blois
02 54 98 73 40

Bar de la Place - Place de l'Eglise
06 23 16 08 82

GARAGES

Laurent LE GARREC
Route de Contres
02 54 98 73 24

HOTEL - RESTAURANT

Le Vieux Fusil - 1140 route de Contres
02 54 98 71 31



PRODUCTEURS LOCAUX EN VENTE DIRECTE

COURTOIS Claude

Les cailloux Le Paradis
02 54 98 71 97
Vin



BOURDILLON

Route de Gy
02 54 98 71 06
Myrtille – Framboise
Iris – Hémérocalle - Pivoine



EARL JOUSSELIN & Fils

Domaine du Rin du Bois
02 54 98 71 87
Vin



LE SOURNE Laurent

Le grand Orme
02 54 98 71 84
Vin - Asperges



PRIEUR HUET

Lezeau
02 54 98 72 61
Pommes



Domaine Henry MARIONNET

La Charmoise
02 54 98 70 73
Vin



EARL des Bruyères de Larré

Larré
02 54 98 74 69
Poireaux - Asperges



EARL du Petit Pré

98 route des Ormes
06 47 20 19 36
Agneau



EARL GONCALVEZ

La Coudraie
02 54 98 73 46
Légumes



Défense Extérieure Contre l'Incendie

(DECI)

Votre sécurité et celle de tous :
un enjeu commun



La DECI : un bouclier contre l'incendie

Vous l'avez peut-être déjà croisée lors de vos promenades : une borne incendie, un réservoir d'eau... Ces équipements font partie intégrante de la **Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)**, un dispositif essentiel pour protéger notre commune en cas d'incendie. La DECI, c'est l'assurance que les sapeurs-pompiers disposent des moyens nécessaires pour intervenir rapidement et efficacement en cas de sinistre. **Chaque citoyen a un rôle à jouer** en respectant les règles de sécurité incendie et en signalant tout dysfonctionnement des équipements.

Responsabilités et obligations générales

Le Maire assure la défense extérieure contre l'incendie en garantissant l'existence et la suffisance des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie et ce, au regard des risques à défendre et de la disponibilité des PEI (article L. 2213-32 du CGCT).

Les communes, sous l'autorité des Maires, sont chargées du service public de la DECI et sont compétentes à ce titre pour la création, l'aménagement et la gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens du SDIS.

L'importance des points d'eau privés

En complément des équipements publics, les **points d'eau privés** (comme les citernes agricoles, les étangs ou les puits) jouent un rôle crucial dans l'alimentation en eau des véhicules de secours. Pour garantir leur disponibilité en cas d'urgence, il est essentiel que la commune passe des **conventions** avec les propriétaires de ces points d'eau. Ces conventions précisent les conditions d'accès et d'utilisation de ces ressources en cas d'incendie.

Déclaration obligatoire des points d'eau privés

La possession d'un point d'eau privé entraîne une **obligation réglementaire de déclaration** auprès de la mairie. Cette formalité est essentielle pour permettre aux services de secours de connaître l'emplacement exact de ces ressources et de les intégrer dans leurs plans d'intervention.

Pourquoi déclarer son point d'eau privé ?

- **Gain de temps en cas d'urgence** : En étant répertorié, votre point d'eau sera rapidement localisable par les pompiers, ce qui peut être déterminant en cas d'incendie.
- **Simplification des démarches** : Une déclaration préalable évite les formalités administratives en urgence et facilite la collaboration avec les services de secours.
- **Responsabilité partagée** : En déclarant votre point d'eau, vous contribuez à la sécurité collective et à la protection de votre environnement.

Pour effectuer cette déclaration, il convient de fournir les documents suivants :

- Un plan de situation précisant l'emplacement du point d'eau.
- Les caractéristiques techniques du point d'eau (profondeur, débit, etc.).
- Un justificatif de propriété.



Il est important de noter que le non-respect de cette obligation est passible de sanctions. En cas d'incendie, le propriétaire d'un point d'eau non déclaré s'expose à des poursuites pénales en cas de refus d'accès aux secours. De plus, en cas de dommage causé à un tiers en raison de l'absence de déclaration, le propriétaire pourrait être tenu pour responsable.

DECI et accessibilité : un lien étroit

Les dispositifs de la DECI doivent être **accessibles** à tous les intervenants. Cela implique notamment :

- **Une signalétique claire et visible** pour localiser rapidement les équipements en cas d'urgence.
- **Des accès adaptés** aux bornes incendie et autres équipements.
- **Des informations adaptées** pour les personnes ayant des besoins spécifiques.

Ensemble, construisons une commune plus sûre et inclusive

En veillant au bon fonctionnement de la DECI et en favorisant l'accessibilité de tous, nous contribuons à faire de notre commune un lieu de vie plus sûr et plus agréable.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour obtenir les formulaires de déclaration et pour toute information complémentaire.

Compost partagé

Ne jetez-plus vos épluchures ou vos restes alimentaires dans la poubelle quotidienne ramassée chaque semaine !

Un site de compostage partagé a été inauguré en juillet 2024 en face la cantine scolaire. Mis en place par la société Biotrifoule qui est le prestataire sur lequel s'appuie le SMIEEOM (Syndicat Mixte d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères), il pourra à terme accueillir les biodéchets d'une quinzaine de familles en plus de la cantine scolaire. Au printemps, les participants, actuellement au nombre d'une dizaine, pourront récupérer du compost pour leur jardin.



L'équipe du SMIEEOM et des bénévoles le jour du « café-compost »

Tout foyer intéressé à déposer ses biodéchets dans le site doit se faire connaître en mairie pour s'inscrire, signer la charte d'engagement et récupérer son bio-seau. Il obtiendra le code des cadenas qui ferment chacun des bacs auprès des deux référents de site : Régine Blondel (regine.blondel60@gmail.com) et Sylvain Franke (frankesylvain00@gmail.com). Un groupe WhatsApp pour les participants a été créé pour faciliter la diffusion d'informations à ce sujet.

QUELS DÉCHETS DÉPOSER DANS LE COMPOSTEUR PARTAGÉ ?

✓ Déchets acceptés



Épluchures de fruits et légumes, sachets de thé, marc de café, essuie-tout, mouchoirs, restes de repas, os et arêtes, coquilles d'œuf cassées

✗ Déchets refusés



Coquillages, mégots de cigarette, emballages, sacs biodégradables en amidon, litières animales, poisson et viande crue, poussières et cendres, textiles



- 1 Ne déposer que les déchets indiqués
- 2 À chaque dépôt de biodéchets, ajouter un peu de matière sèche provenant du bac
- 3 Les abords des composteurs doivent rester propres et accessibles

FONCTIONNEMENT

Dans les zones de compostage partagé, vous trouverez 3 bacs :

1 BAC DE COMPOSTAGE

Celui dans lequel vous déposerez vos biodéchets

1 BAC DE STOCK DE MATIÈRE SÈCHE

Il sert à équilibrer l'apport de déchets humides lors de chaque dépôt

1 BAC DE MATURATION

Bac rempli de biodéchets qui produit tranquillement son compost





SMIEEOM Val de Cher

Votre syndicat d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont collectées **chaque semaine**. Le bac gris de collecte **ne doit contenir que des déchets non recyclables**.



Rappels :

- La poubelle doit être **sortie la veille du jour de la collecte**.
- En cas de jour férié, les collectes sont assurées normalement, à **l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre** : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent durant la semaine, jusqu'au samedi.
- Le contenu du bac est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. **Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.**

Besoin d'un bac ? APPELEZ LE 0 800 350 103

- emménagement, déménagement, nouvelle habitation.
- changement de volume, selon la taille de la famille.
- réparation, vol ou disparition du bac.

Afin de simplifier les échanges d'information lors de l'appel,

merci de vous munir du numéro inscrit sous le code barre de l'étiquette au dos de votre bac.



DÉCHÈTERIES : Billy | Contres - Le Controis-en-Sologne | Montrichard Val de Cher | Noyers

Horaires d'ouverture

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi :	10h-12h 14h-17h
Mardi :	fermées
Mercredi :	10h-12h 14h-17h
Jeudi :	10h-12h fermées
Vendredi :	10h-12h 14h-17h
Samedi :	10h-12h 14h-17h

Du 1^{er} avril au 30 septembre

9h30-12h 14h-18h
9h30-12h 14h-18h
9h30-12h 14h-18h
9h30-12h fermées
9h30-12h 14h-18h
9h30-12h 14h-18h

Fermeture les dimanches et jours fériés.

Fonctionnement :

Carte d'accès SMIEEOM obligatoire, à demander à l'agent de valorisation si vous ne l'avez pas encore ou en cas de perte.

Le dépôt en déchèterie est **gratuit pour les particuliers habitant notre territoire**, à raison de 1m³ par jour et par type de déchets, de 2m³ par jour pour les déchets verts.

Il est payant pour les déchets verts et le non-valorisable des professionnels.



AIDE FINANCIÈRE À L'ACHAT DE COMPOSTEUR

Vous souhaitez passer au compostage individuel de vos biodéchets ?

Le SMIEEOM propose **une aide financière d'un maximum de 50 €** à l'achat de votre composteur.

Formulaire de demande disponible sur www.smieeom.fr, ou à récupérer par mail : info@smieeom.fr ou sur appel téléphonique : 02 54 75 76 66



**LE TRI SÉLECTIF :
VERS UNE QUALITÉ
TOUJOURS MEILLEURE**

**TOUS LES EMBALLAGES
SE RECYCLENT !**

Il doivent être déposés dans les colonnes jaunes même les plastiques comme les films, pots de yaourt ou de charcuterie, barquettes, emballages souples, tubes, sacs et sachets ou les petits métalliques tels que les capsules de café, bûches de médicaments, petits papiers aluminium, goudees de compote, opercules, capsules et couvercles de bouteilles.

Les consignes de tri →

LES EMBALLAGES RECYCLABLES

- Emballages plastiques & barquettes polyéthylènes
- Cartonnages, petits cartons déchirés en morceaux & enveloppes brunes
- Boîtes alimentaires
- Emballages métalliques

LE VERRE

- Bouteilles en verre
- Pots en verre
- Bouteilles en verre

LES PAPIERS

- Prospectus
- Papier blanc et violet en papier blanc
- Magazines

POUR MIEUX TRIER !

Sacs de pré-tri, stop-pubs, réglottes de tri et guides sont à votre disposition en mairie ou au SMIEEOM. Demandez-les ! Tous nos guides sont téléchargeables sur notre site.

En cas de doute, ne jetez pas vos déchets n'importe où :

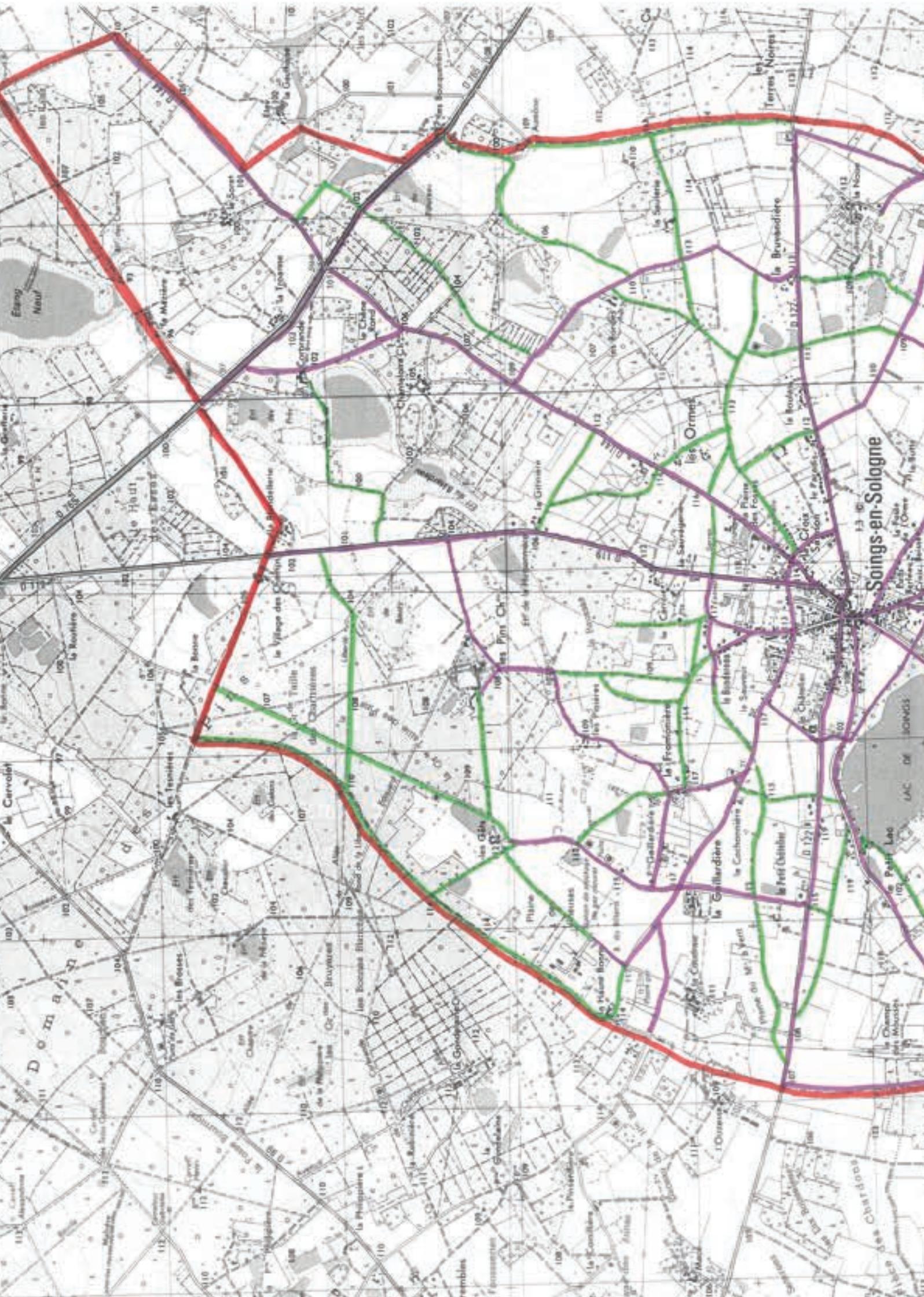
- Informez-vous sur www.smieeom.fr
- appelez au 02 54 75 76 66
- renseignez-vous auprès de l'agencier en déchèterie.

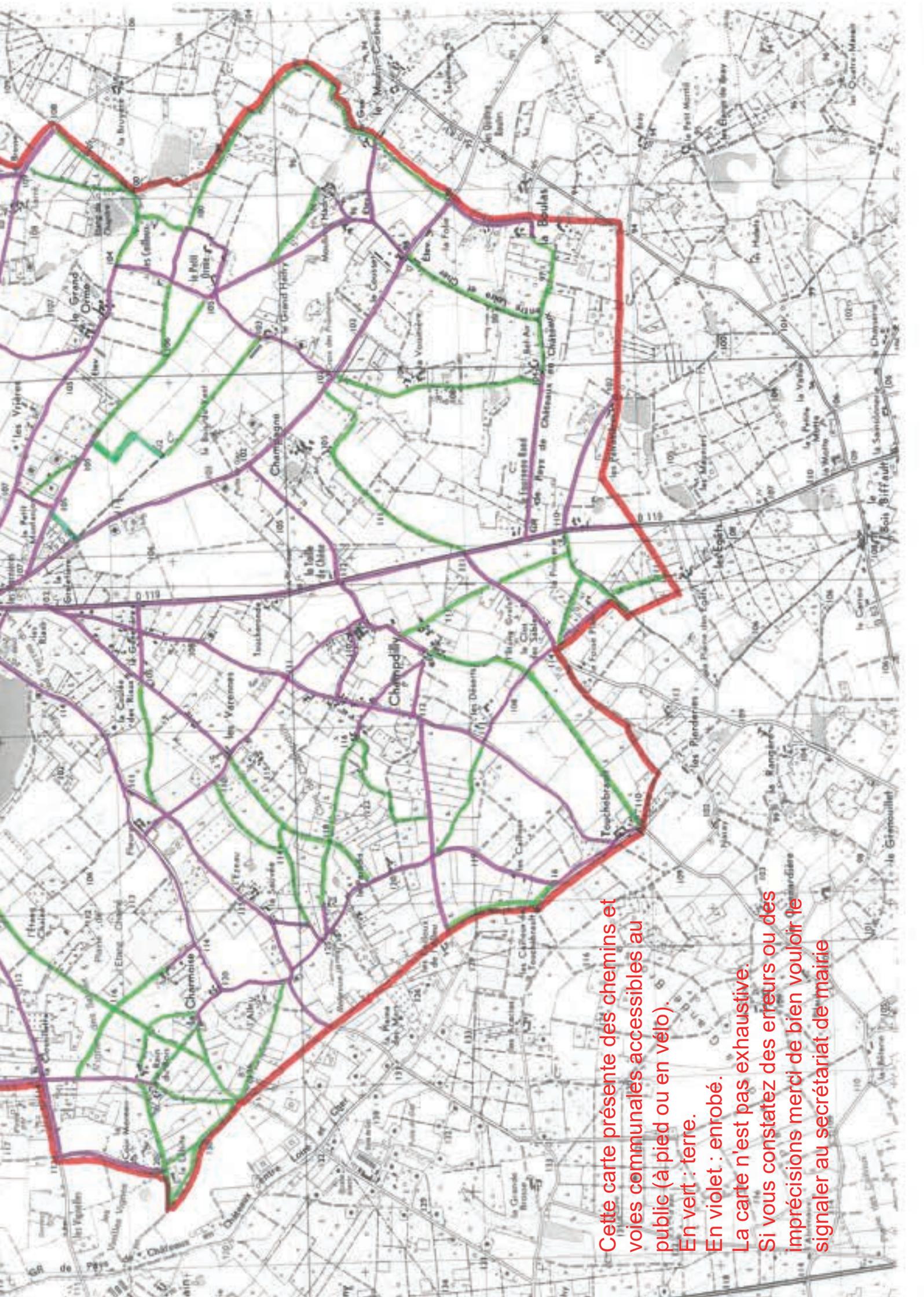
POUR TOUTE INFORMATION SUR NOS SERVICES, APPELEZ LE 02 54 75 76 66 :

- Mise à disposition de sacs de pré-tri, Petit Guide de tri, Réglotte de tri, Guide de compostage, Stop-pub...,
- Aide à l'achat de composteurs,
- Réception de l'Eco du Tri dans votre boîte aux lettres,
- Abonnement à la newsletter : www.smieeom.fr

RETOUR EN IMAGES 2024

				
Repair Café en janvier, mars, juin & novembre Contres, Chémery, Saint Aignan & Saint Georges.	Mars à octobre : Soutien logistique tri des déchets auprès de + de 75 « manifestations éco responsables »	Avril à juin : Nouvelle signalétique dans les déchèteries de Noyers et Montrichard.	Jun à octobre : Mise en activité de 12 nouveaux sites de compostage partagé.	Novembre SERD 2024 à Pouillé : Manger mieux, gaspiller moins.





Cette carte présente des chemins et
voies communales accessibles au
public (à pied ou en vélo).

En vert : terre.

En violet : enrobé.

La carte n'est pas exhaustive.

Si vous constatez des erreurs ou des
imprécisions merci de bien vouloir le
signaler au secrétariat de mairie

Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)

L'année 2024 a été bien remplie pour le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB).

En effet, la première année du nouveau contrat territorial du syndicat a démarré (cf photo lancement). Au programme de cette année toujours de nombreux travaux morphologiques mais également des actions portant sur les zones lenticques (lentes) telles que les zones humides par exemple.

Ainsi tout un panel d'opérations visant à agir de manière quantitative sur la ressource en eau sera développé.

Pour plus d'information sur le contrat et les actions qui seront mises en place vous pouvez consulter notre bilan d'activité disponible sur la page d'accueil de notre site internet <https://www.bassin-du-beuvron.com/>.



Pour mettre en place ces nouvelles activités, le syndicat a renforcé son équipe. Nous souhaitons la bienvenue à Audrey Caïardi, nouvelle technicienne de rivière venant en appui à Dominique Béguin technicien de rivière au SEBB.

En poste depuis le 1^{er} juin, Madame Caïardi a pu prendre ses fonctions pour la réalisation du premier chantier du contrat territorial à Crouy-sur-Cosson. L'équipe du SEBB a réalisé 11 épis répartis sur un linéaire de 471 mètres.

Ces épis constitués de blocs calcaires allant 40 à 60 cm de diamètre ont été positionnés pour diversifier les écoulements et les habitats du Cosson rectiligne sur ce secteur (cf photos Crouy).



Avant travaux



Après travaux



Les chantiers se sont ensuite poursuivis dans le Loiret à Sennely, sur le Cosson et un de ces affluents, le ruisseau de la Poustière.

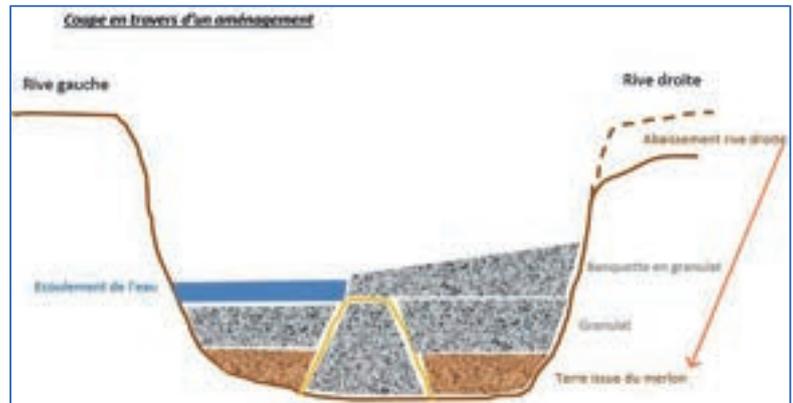
Il s'agit cette fois de travaux de recharge granulométrique visant à stopper le phénomène d'incision (enfouissement des cours d'eau) engagé sur les linéaires de travaux.



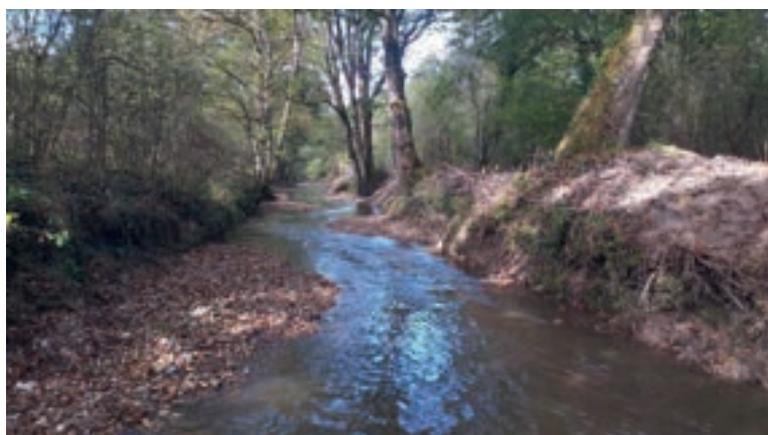
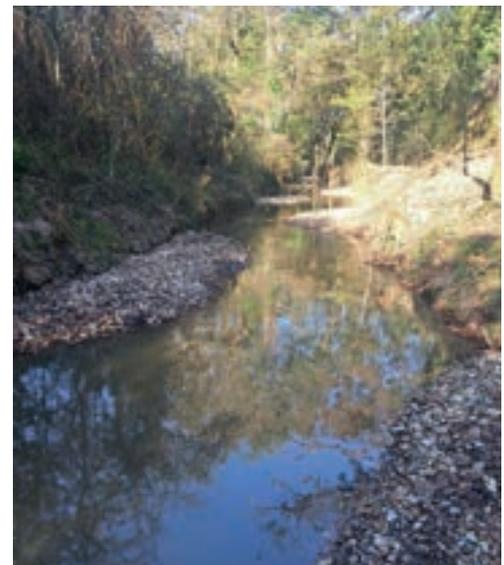
Pour cela, des sédiments sont remis aux rivières. Ces sédiments proviennent des merlons disposés de part et d'autre des cours d'eau (sur les rives), créés lors des anciens curages. Le substrat des merlons n'étant pas suffisant pour mettre fin au dysfonctionnement présent, des matériaux supplémentaires sont apportés. Il s'agit de granulats alluvionnaires de 4 à 15 cm de diamètre disposés dans la rivière de manière à protéger et le fond le fond du lit. Des banquettes sont formées donnant une sinuosité du cours d'eau (cf schéma de principe ci-dessous).

Cette technique est appliquée sur un linéaire total de 304m sur le Cosson et de 104m sur le Ruisseau de la Poustière en régie par l'équipe du SEBB (cf photo avant/après Cosson Sennely+ photo après cosson Sennely).

Avant travaux



Après travaux



D'autres travaux visant à rétablir la continuité écologique d'un seuil n'ayant plus d'usage seront effectués sur le Nizeron à Courmemin.

Les actions de communication et de sensibilisation ont également été variées. Le syndicat a participé à de nombreux événements comme les Journées Européennes du Patrimoine du Château de Chambord avec la Fédération de pêche 41 ou la fête de la Science à Blois. Le SEBB est également intervenu au Carrefour de l'eau à Rennes, à Cycl'eau à Orléans, durant un Ciné-débat organisé dans le cadre de l'année du Castor à Huisseau-sur-Cosson (cf photo ciné débat) et au cours de différents webinaires.



D'autres interventions se sont également déroulées auprès d'élèves en bac professionnel et de BTS orientés sur l'environnement. Le syndicat a également accueilli un stagiaire durant la période estivale pour faire découvrir les milieux aquatiques, les enjeux associés et les métiers particuliers exercés au SEBB.

En parallèle, d'autres chantiers participatifs pour lutter contre la Myriophylle du Brésil ont été organisés sur un étang communal à Vannes-sur-Cosson.

Les agents du syndicat sont également intervenus sur environ 6 km du Beuvron (des Montils jusqu'à Chitenay) pour arracher nouveaux foyers **émergeants** de Jussie et limiter la colonisation de nouvelles zones sur nos cours d'eau.

Par ailleurs, les agents ont également agi tout au long de l'année pour enlever les arbres tombés dans les rivières avec l'accord et la participation financière des propriétaires riverains.

Les agents ont également achevé l'entretien de la Bièvre et débuté celui de la Tharonne dans le cadre du programme d'entretien du syndicat.

Nous rappelons qu'au même titre que la gestion de la ripisylve, la lutte contre la jussie, ou autre espèce exotique envahissante, est une responsabilité des propriétaires riverains concernés. Ainsi aucune intervention du SEBB ne serait dispenser les propriétaires riverains de leurs devoirs.

Enfin, le S.E.B.B. poursuit la lutte contre les espèces exotiques envahissantes notamment la grenouille taureau, dont les efforts portent leurs fruits puisqu'il s'agit de la seconde année où aucune trace de cette espèce n'a été repérée.

Pour en savoir plus :

www.bassin-du-beuvron.com ou contactez Mme Delmotte au 02.54.46.49.67. ou à delmotte.sebb@orange.fr

Festillésime 41

Dans le cadre de la programmation Festillésime 41, la commune de Soings-en-Sologne a reçu le samedi 21 septembre à la salle des fêtes le trio Jane Porter Trio. Reprendre des chansons rock avec trois instruments acoustiques, c'est leur spécialité ! Le trio Jane Porter est composé de trois musiciens blésois qui ont déjà fait leurs preuves dans différents groupes renommés. Clarisse Millet au chant et à la guitare. Elie Gaulin également au chant est à la guitare, et Laurent Delaveau à la contrebasse s'empare aussi maintenant du micro. Ils connaissaient tous les trois la salle des fêtes de Soings pour s'y être déjà produits dans d'autres groupes. Le groupe a repris une variété de chansons très différentes les unes des autres, mais toujours en leur donnant la même identité folk. Certaines en français, d'autres en anglais. Le public s'y est bien reconnu et a beaucoup aimé entendre tous ses tubes (Vanessa Paradis, Zazie, Lady Gaga, Sting, etc.) réinventés par les trois musiciens.

Remerciements à la MJC pour l'aide à la promotion de l'événement et la tenue de la billetterie.



Cinéma de plein-air

En 2024, la commission des fêtes avait choisi comme film de la projection de plein-air « Le sens de la fête »

Cette séance s'inscrit dans le cadre d'une série de projections mise en place par la communauté de communes Val de Cher Controis. Initialement prévue le 11 juillet, la projection a été reportée à cause des intempéries. Compte-tenu des dates déjà arrêtées des autres séances de plein-air dans les communes environnantes la diffusion a eu lieu le 26 août. Probablement à cause de ce report l'affluence du public a été limitée à une cinquantaine de personnes.

En attendant l'heure du film un Quiz « cinéma » était organisé avec, comme récompenses, quelques entrées au cinéma Le Petit Casino (Saint-Aignan) et des affiches de film.

Merci à l'AS Soings pour la tenue de la buvette qui n'a hélas pas tourné à plein régime compte-tenu d'une participation plus réduite que l'an passé. La **prochaine séance de plein-air prévue à Soings-en-Sologne le mardi 8 juillet 2025.**



Image du film Le sens de la fête



Affiche 2024 pour le ciné plein-air

La commission des fêtes a répondu en 2024 à l'offre cinématographique proposée par le Conseil Départemental via le dispositif Clap 41. La commune de Soings-en-Sologne a été retenue pour accueillir la projection du film "Élémentaire" le **mardi 11 février 2025 à 20h.**



Spectacle Jeune Public (Programmation de la Halle aux Grains de Blois)



La commune de Soings-en-Sologne a reçu un spectacle "jeune public" dans le cadre de la programmation de la Halle aux Grains de Blois en partenariat avec le département de Loir-et-Cher. La représentation a été donnée le samedi 26 octobre à 16h à la salle des fêtes devant un public de plus de 60 personnes.

Ce spectacle, donné également dans 3 autres communes du département en dehors de la Halle aux grains de Blois, a été possible grâce au partenariat avec une participation forfaitaire modeste de la commune. La salle des fêtes de Soings possède en effet toutes les qualités pour accueillir ce type de spectacle.

La fabuleuse histoire de Basarkus a présenté un duo virtuose et malicieux entre cirque et danse, sur la notion d'hybridité et la quête d'identité. BasarKus a deux têtes, plein de bras et de multiples jambes. Il en a toujours été ainsi. Il est heureux en jouant de la guitare à 4 mains, en sautant et en jonglant partout. Mais c'est en découvrant qu'il a deux cœurs qu'il se pose la question avec effroi : "Suis-je un ou deux ? Si je suis deux, je suis qui moi ?". D'abord inséparables et indivisibles, les deux corps sont gagnés par une furieuse curiosité, et ne résistent pas à l'envie de se dissocier. Où commence et où finit mon corps ? Qui est cet autre que moi ? Autant de questions qui construisent cette ode à la découverte de soi.



Sensibiliser à la transition énergétique à travers l'art



En 2024, la Communauté de communes Val de Cher Controis a rejoint le projet [LIFE LETsGO4Climate](#) monté par le Conseil Régional Centre-Val de Loire, pour s'engager en faveur du climat en favorisant l'appropriation des questions des énergies renouvelables et de la sobriété énergétique par les citoyens. Elle a proposé dans ce cadre plusieurs temps forts.



Un spectacle *Le cabaret des métamorphoses* a ainsi été présenté le vendredi 27 septembre à la salle des fêtes de Soings-en-Sologne.

La compagnie [Spectabilis](#) montre une famille de cabarettistes, qui se voit contrainte de changer des habitudes forgées de longue date. Au rendez-vous : musique, humour et bonne humeur !

De génération en génération, cette famille fait tourner son petit cabaret. Le même spectacle, le même décor... Et si un jour, des événements extérieurs la poussaient à changer ses habitudes ? Mais pas seulement... Ce petit cabaret symbolique a invité aussi à explorer notre relation au changement, à l'adaptation, à la prise de conscience. C'est plus particulièrement autour de la thématique de l'adaptation au changement climatique qu'il cherche à questionner les spectateurs. Que faire lorsqu'on ne peut plus continuer comme avant ?

Sensibiliser à la transition énergétique à travers l'art, c'est un des paris du projet « [LIFE Osons la transition](#) ». Cet événement a été une occasion pour les habitants de découvrir le projet et la façon dont ils peuvent s'y impliquer...



Biodiversité



Il est reconnu au niveau national et international que l'on doit considérer la crise de la biodiversité selon les mêmes niveaux d'urgence et d'attention que ceux qui sont accordés à la crise climatique. Ces deux crises sont intrinsèquement liées : les changements climatiques dégradent la biodiversité, les écosystèmes et les services qu'ils rendent, induisant d'importants dommages et pertes, alors même que le maintien d'écosystèmes fonctionnels et diversifiés est essentiel pour préserver leur rôle dans la séquestration des gaz à effet de serre. La mise en cohérence et la complémentarité des politiques climatiques et des politiques de biodiversité sont essentielles pour affronter simultanément de façon appropriée ces deux crises.

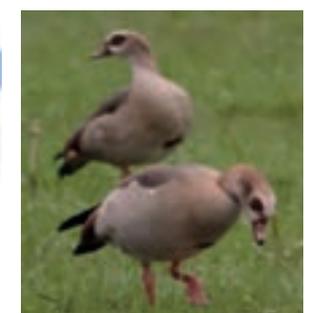
Sur chaque territoire, chacun peut prendre conscience de cette biodiversité locale, la favoriser, cohabiter en intelligence avec elle, voire la protéger si besoin. En savoir plus : <https://biodiversite.gouv.fr/>
Les photos ci-contre prises à Soings démontrent un environnement local très riche !



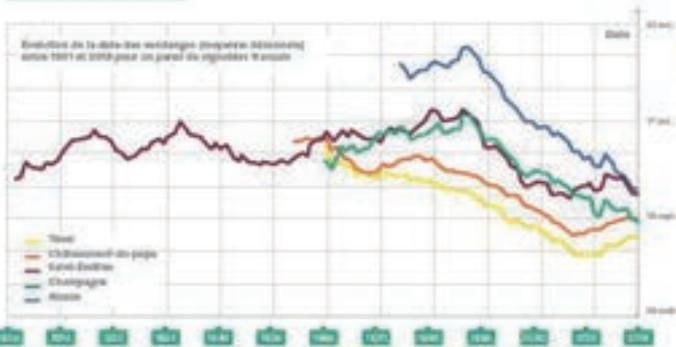
DES ESPÈCES ANIMALES SE DÉPLACENT VERS LE NORD

Sensibles à la hausse des températures et probablement à la raréfaction de certains insectes, les passereaux, comme le pouillot siffleur ou la mésange boréale, remontent vers le nord de l'Europe. En France, leur nombre a déjà diminué de 20 à 80%, en fonction des espèces, au cours des vingt dernières années.

Les migrateurs transsahariens, comme le busard cendré (*Circus pygargus*), sont en grande majorité des migrateurs totaux, c'est-à-dire que l'ensemble de la population nicheuse européenne migre au sud du Sahara pour hiverner.



LE CYCLE DES VÉGÉTAUX S'ACCÉLÈRE



Subventions aux associations – Etat civil

Associations	Accordé 2024
AÏKIDO	350.00
UNC AFN	500.00
Association sportive Football	30 500.00*
Look in the Rétro	200.00
Coopérative scolaire	1000.00
MJC	1 000.00
La Farandole – APE Soings	1 500.00
Les Volants Solognots	900.00
ADMR Saint-Aignan - Selles S/Cher	656.80
Chambre des métiers 37	80.00 (1élève)
CMA Blois	400.00 (5 élèves)
CFA BTP 37	80.00 (1élève)
Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté	200.00
Téléthon	200.00
Association des conciliateurs de justice	50.00
ADER (sécurité routière)	288.00 (48 élèves)
GIDEC de Sologne	37.00
Souvenir français	50.00
Amicale de Touraine	200.00
JSP de Contres	100.00
Association de pêche étang chapitre	100.00

(*) y compris une participation au salaire de l'intervenant sportif à l'école



L'Etat civil



En 2024, nous avons pu nous réjouir de 5 mariages, 2 PCAS et 10 naissances. Tous nos vœux les accompagnent.

Nos pensées vont aux familles des 23 personnes décédées au cours de l'année.

Tarifs municipaux

Salle Polyvalente (Salle des Associations)

Uniquement pour les habitants de la commune

Repas de moins de 50 personnes	170 €
Réunions professionnelles (gratuit pour les associations communales)	50 €
Réunion de famille (sans repas)	30 €
Vente au déballage	70 €

Salle des Fêtes

Manifestations	Commune	Communauté de communes	Autres communes
Mariage et banquet cuisine et chauffage inclus Vendredi 12 h – dimanche soir - le Week end	450 €	1000 €	1600 €
Baptême, communion cuisine incluse (location 1 jour). Samedi 12 h au dimanche soir. Repas ½ journée	320 €	700 €	1300 €
Concours de belote, loto ; sans cuisine	220 €	500 €	1000 €
Repas dansant des associations cuisine incluse	320 €	700 €	1300 €
Réunion, vin d'honneur grande salle-sans cuisine	170 €	500 €	800 €
Bar et petite salle (sans cuisine)	115 €	400 €	600 €
Cuisine	60 €	250 €	400 €
Expositions artistiques sans vente - sans cuisine	120 €	300 €	600 €
Expositions artistiques avec vente - sans cuisine	250 €	1000 €	1200 €

Matériels

1 stand	41 €
2 stands	61 €
3 stands	82 €
4 stands	92 €
1 plateau et 2 bancs	7,5 €

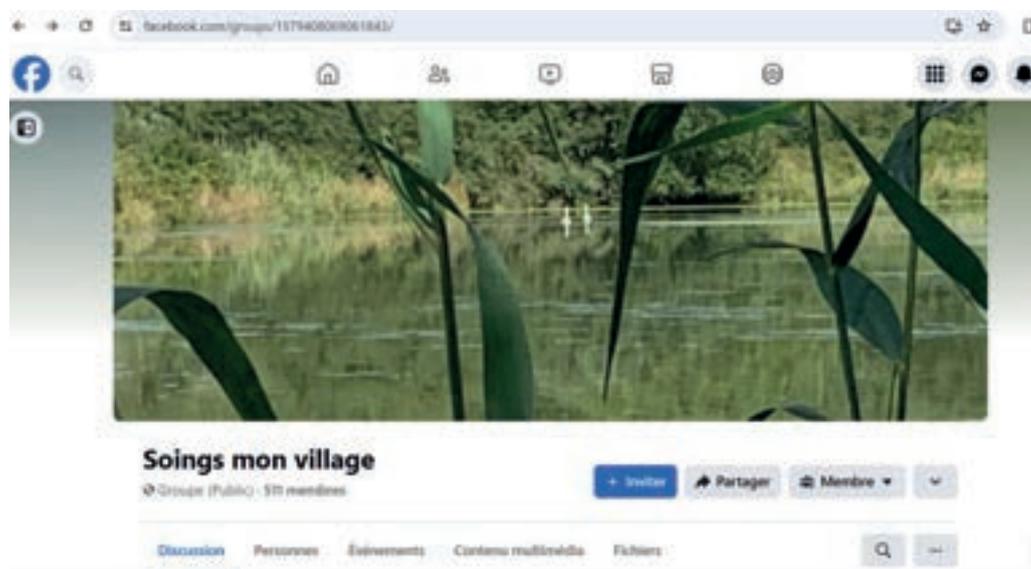
Information – Communication

La commission Information/Communication et les agents de la mairie ont mis en place plusieurs outils pour faciliter et améliorer la diffusion des informations auprès des habitants. Ils restent perfectibles mais ont le mérite d'exister. N'hésitez pas à les utiliser !

Le site internet de la commune de Soings-en-Sologne contient diverses informations utiles aux administrés (démarches administratives, tarifs municipaux, etc.). Les associations peuvent y faire figurer leurs annonces de manifestations.



Le groupe Facebook *Soings mon village* est un groupe public ouvert à tous. En complémentarité du site internet, tout habitant peut y insérer des annonces ou des messages d'intérêt général. Les associations sont invitées à y relayer également leurs annonces de manifestations. Tous les messages ou annonces sont validées avant diffusion par deux modérateurs (un membre de la commission municipale Communication/Information et un agent administratif de la mairie). **Il appartient à chacun d'agir en responsabilité et d'éviter les conversations stériles qui dégènerent en invectives et ne sont pas d'intérêt général pour la commune et ses habitants.**



Téléchargez gratuitement l'application **Panneau Pocket** qui vous permet de recevoir rapidement et facilement des messages et des alertes en lien avec la vie et l'actualité de la commune !



Soings-en-Sologne - 41230

La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.



Consultez l'actualité des autres communes autour de Soings-en-Sologne

- [Chémery - 41700](#)
- [Mur-de-Sologne - 41230](#)
- [Oisly - 41700](#)
- [Sassay - 41700](#)
- [Gy-en-Sologne - 41230](#)
- [Le Controis-en-Sologne - 41700](#)
- [Fontaines-en-Sologne - 41250](#)
- [SIVOS Fontaines - Tour - 41250](#)
- [Billy - 41130](#)
- [SIVOS Billy-Gy - 41130](#)



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

- 1
- Ouvrez votre application **Play Store**, **App Store** ou **AppGallery** sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- 2
- Tapez **"PanneauPocket"** dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur **"Installer"** ou **"Obtenir"**.
- 4
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de régler une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape".

Le Grand Montanjon,



Figure 1 : Plan de Soings en 1851.

Le Grand Montanjon, situé route de Gy, à environ 1,3 km au sud du centre du village, est riche d'un passé important.

Sur cette route, situé plus près du centre du village, il y a également le Petit Montanjon.

Ces ensembles ont été classés aux Monuments Historiques en tant que tumulus¹ en Aout 1934.



Figure 2 : Extrait classement par arrêté du 29 août 1934

¹ Grand amas artificiel de terre ou de pierres que l'on élevait au-dessus d'une sépulture, parfois surmonté d'un monument ou d'un trophée. Définition du dictionnaire Larousse.

Au cours du temps, différentes conjectures ont été formulées. Et différents termes sont utilisés pour les qualifier.

En 1830 et 1831, Louis de la Saussaye² décide dans un premier temps de fouiller le Grand Montanjon, une de ces « énormes buttes ».

L'ampleur de l'intervention apparaît au cours de son récit : « on y travailla pendant deux hivers et l'on fit dans le travers le plus étroit une tranchée de 50 m de longueur, de 12 m de largeur moyenne parce que la tranchée allait en grandissant à mesure qu'elle s'élevait et de 17 m de hauteur au point culminant : cette tranchée dépassait de 4 m le centre du monument et descendait 2 m au-dessous du sol ».

Des vestiges de construction en pierre sont mis au jour, « des fragments nombreux de tuiles à rebord, de briques, de vases de terre ordinaire ou de terre rouge à relief [...], des monnaies (d'Auguste³ à Gratien⁴) et une douzaine de squelettes ». Ces éléments lui suggèrent la présence d'un fort militaire romain, d'une tour de vigie ou d'un sanctuaire⁵.



Figure 3 : illustration. Monnaie à l'effigie d'Auguste.



Figure 4 : illustration. Monnaie à l'effigie de Gratien.

Il ajouta : « quand nous entreprîmes cette fouille, on s'attendait dans le pays à nous voir découvrir la Cloche Romaine et le bouclier du Roi Romain ».

En 1834, il réalise finalement une ultime fouille sur le sommet de la seconde butte, le Petit Montanjon, et voit en la ruine mise au jour les vestiges « d'une église antique ».

² Né à Blois en 1801. Passionné d'histoire et d'archéologie, il a réalisé de nombreuses fouilles sur la commune de Soings.

³ Début du I^{er} siècle.

⁴ Fin du IV^{ème} siècle.

⁵ Journal des Savants, 2020

A la fin du XIX^{ème} siècle, il est fait l'hypothèse que la butte de Soings soit un élément d'un réseau télégraphique⁶. « Sur la rive gauche de la Loire, [...] une autre ligne qui traverse la Sologne où l'on voit encore des traces du séjour des Gaulois et de Romains. Cette ligne est jalonnée par les fermes de la Motte près de Tours en Sologne et continue vers le sud vers la vallée du Cher : une station existait à la grosse butte de Soings. »

« Chez les Gaulois les évènements extraordinaires étaient annoncés aux contrées voisines par des cris qui se transmettaient de proche en proche. »⁷

« César utilisa fréquemment les signaux de feu pendant les guerres des Gaules pour diriger la marche de ses armées [...] ce qui explique la rapidité et l'assurance de ses mouvements. »



Figure 5 : Poste télégraphique romain, d'après un bas-relief de la colonne Trajanne.

Au milieu du XX^{ème} siècle, on mentionne que ces deux ensembles complétaient sans doute le système de défense d'un établissement romain⁸.

Les traces d'un fort en bois ont été retrouvées lors de travaux de terrassement.



Figure 6 : Photographie aérienne (1950-1965), site Géoportail.

⁶ La télégraphie historique : depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours d'après Alexis BELLOC en 1894.

⁷ 45^{ème} bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais (1863-1864). Note sur une ligne de signaux télégraphiques Gaulois.

⁸ D'après Raphael GAUTHIER, curé de Soings, Un Village de France sous l'Ancien Régime, 1941.



Figure 7 : Photographie des années 1980, de Soings vers Gy. <https://pop.culture.gouv.fr>

Un diagnostic réalisé il y a quelques années indique : « un tertre⁹ imposant dénommé Le Grand Montanjon [...]. Une vaste empreinte ovoïde qui entoure le tertre et qui est visible sur de nombreuses photographies aériennes, mais également sur le terrain. Les sondages montrent qu'il ne s'agit pas d'un fossé, mais d'une ou plusieurs dépressions irrégulières dont l'origine est incertaine. Il pourrait s'agir de zones de prélèvement de sédiments pour la constitution du tertre. »¹⁰



Figure 8 : Photo récente du Grand Montanjon, de Gy vers Soings.

Le Montanjon est actuellement une propriété privée dont l'accès et les chemins sont interdits.

⁹ Petite élévation de terre. Eminence de terre recouvrant une sépulture. Définition du dictionnaire Larousse.

¹⁰ <https://dolia.inrap.fr>

Commémorations 2024

Les cérémonies commémoratives ponctuent la vie du village. Cette année elles ont été réhaussées grâce à la participation et la motivation d'un petit groupe de jeunes membres de la Commission Jeunesse, forte d'une douzaine de membres.



Le 8 mai Augustine et Stella, entourées de leurs camarades, ont lu le message de la Fédération des Anciens Combattants et Victimes de Guerre



Le 11 novembre Léonie Carpentier et Lola Lorjou se sont partagés la lecture

L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

SOINGS EN SOLOGNE

L'association UNC de Soings-en-Sologne reste une société active malgré ses adhérents titulaires de plus en plus âgés, la présence de membres plus jeunes nous permet de conserver quelques activités pour que nous puissions nous retrouver et assurer une présence pour les manifestations patriotiques.

Notre assemblée générale se déroula le jeudi 22 février 2024 avec cinquante-deux participants. Un repas choucroute termina cette journée très agréable.

Cette année 2024 sera marquée par le décès de notre ami Serge PICHON, secrétaire depuis la création de notre association en 1970. Serge assurait cette fonction dignement et participait avec son épouse Jacqueline à toutes les manifestations patriotiques et festives.

Adhérente et veuve d'ancien combattant, Christiane PARMENTIER nous a également quitté au mois de juillet 2024.

Fin août nous avons organisé une sortie déjeuner Croisière sur la Mayenne avec plus de cinquante participants.

Pour 2025 l'assemblée générale de l'association avec son repas choucroute est prévue pour le jeudi 20 février.

Un projet de sortie est prévu pour fin août ou début septembre.

La photo représente le groupe en sortie croisière sur la Mayenne.

Bonne Année à tous

Le Président J.M HUTTEAU



LES VOLANTS SOLOGNOTS

En cette année 2024/25, notre association de badminton compte 29 adhérents. Nos créneaux n'ont pas changé:

- ★ tous les lundis et jeudis de 19h30 à 21h30

Nous essayons dans la mesure du possible de maintenir les séances pendant les vacances.

Nous pratiquons le badminton en mode loisir au gymnase de Soings. Tous les niveaux sont les bienvenus! Le club prête les raquettes à ceux qui le souhaitent, et fournit les volants. Il est tout à fait possible de tester la pratique gratuitement quelques séances, rien de plus simple : il suffit de venir sur le créneau de son choix sans prévenir.

Le montant de la cotisation est de 30 euros, et 15 si vous démarrez à partir du mois de février.



achat de nouveaux maillots



Cette année, nous avons organisé un petit tournoi en interne qui a été suivi de 2 tournois ouverts à tous: le 1er juin et le 16 novembre, qui ont eu beaucoup de succès, c'est pourquoi le club a décidé de reconduire l'événement chaque année, voire 2 fois par an! Si cela vous intéresse, sachez que la participation est ouverte à tous, y compris aux personnes qui ne sont pas inscrites en club. Nous participons, nous-mêmes, régulièrement à quelques tournois en extérieur (Fougères, Sambin, etc...)



tournoi du 1er juin



tournoi Sambin



tournoi du 16 novembre

Le repas clôturant la saison a eu lieu le 5 juillet au gymnase, et celui de Noël le 20 décembre à la salle des associations comme chaque année.



Le tirage des grilles permettant de gagner un panier garni aura lieu en janvier 2025, et les membres partageront à cette occasion une galette des rois. Ces diverses opérations ont pour but de récolter un peu d'argent pour l'achat de matériel (raquettes, filets, volants, maillots...)

Nous sommes heureux de constater que le club a encore plus d'adhérents que l'année dernière! L'ambiance au sein de l'association est toujours aussi bonne, nous essayons de faire au mieux pour accueillir les nouveaux venus. Si vous avez envie de reprendre une activité physique, le badminton est un bon choix car c'est un sport très complet qui fait travailler tous les muscles ainsi que le cardio. N'hésitez pas à nous contacter, nous vous accueillerons chaleureusement quel que soit votre niveau, et ce à tout moment de l'année!

L'association remercie grandement tous ses partenaires et la municipalité pour leur soutien financier et logistique, et tous les membres qui donnent un coup de main lors des différentes manifestations.

Le président
Julien FAVEL

Besoin d'un renseignement ? Choisissez votre mode de contact :

Page facebook:  Les volants solognots
Mail: lesvolantssolognots@gmail.com
Adresse postale: 1 Route de Selles - 41230 Soings-en-Sologne

Bureau :

Président :	Julien FAVEL	06.31.53.98.38
Vice président:	Sébastien MORISSEAU	06.59.09.55.16
Trésorière :	Claire CHANTREAU	06.85.04.85.12
Secrétaire :	Cathy GIAMBARRESI	06.22.03.14.94



AS Soings en Sologne, football



Les jeunes pousses

Sur le plan sportif **le bilan de la saison 2023-2024** est mitigé.

Pour toutes les catégories, l'engagement de faire jouer tout le monde à son niveau de compétence en prenant plaisir à venir sur un terrain de sport, a été respecté. Que tous les éducateurs, arbitres et dirigeants en soient remerciés.



En catégories jeunes les U11 ont brillamment remporté la coupe du Loir et Cher, performance qui n'avait plus été réalisée depuis 25 ans, tandis que les U16 ont évolué toute la saison en championnat Régional 1, niveau jamais atteint jusqu'alors par l'AS Soings. Ils avaient acquis le droit de participer pour la nouvelle saison au championnat U18 R2, mais, pour de sombres raisons indépendantes de notre volonté, le projet a capoté !

Pour ce qui est des plus grands, le bilan est négatif. Plombé par de nombreuses blessures et absences, le groupe 'seniors' n'a jamais pu faire face au challenge proposé par l'élite départementale dont le niveau s'était vu relevé par la descente de nombreux clubs de championnat régional. Dommage collatéral, l'équipe réserve a également souffert dans son championnat et ainsi les deux groupes ont rétrogradé d'un cran pour la saison 2024-2025.

La saison 2024-2025 est répartie sur de nouvelles bases avec quelques nouveaux projets.

Après de longues semaines de recherche et de candidatures avortées, le club a recruté Maxance en contrat d'apprentissage BPJEPS APT pour deux ans (en quasi-auto-financement). Il vient compléter et renforcer l'action de Jérémy, éducateur salarié responsable de l'Ecole de Foot. L'équipe a également été enrichie par Inès en service civique à l'AS Soings et Djibrill en service civique à l'AS Mur. Toutes ces compétences permettent de consolider notre organisation pour l'encadrement de l'école de foot et de mettre en place des actions nouvelles :

- Pour les 3/5 ans le samedi matin avec un éveil à la motricité, à la coordination et également la découverte d'un ballon de foot
- Pour les 6/15 ans des stages plus étoffés et plus diversifiés pendant les petites vacances scolaires, qui présentent la particularité d'être également ouverts aux jeunes filles et garçons non licenciés ou licenciés dans d'autres clubs sportifs.

Comme d'habitude nos jeunes licenciés évoluent au sein de l'Entente Soings Mur pour les « années école primaire » (U7, U9, U11) et au sein de l'Entente OuestSologne 41 (Soings, Mur, Contres) pour les « années collège » (U13 et U15). Toutefois on peut faire le constat que la baisse des 'effectifs jeunes enfants' dans la commune se répercute aussi au sein de notre club.

Les Seniors « équipe 2 » évoluent cette année en Entente avec le club voisin et ami de Mur de Sologne. Les Seniors « équipe 1 », toujours coachés par Daniel, ont réintégré le championnat de 2° division. Encore une fois décimée par les blessures et diverses absences, l'équipe enregistre pour le début de saison des résultats tout juste honorables. La trêve hivernale fera du bien pour retrouver tout le monde opérationnel et envisager une deuxième partie de championnat plus favorable.

Le projet de relance de la section vétérans a été validé, mais l'activité peine à démarrer.

L'organisation du loto au bénéfice de l'école de foot, du repas dansant, d'un tournoi éducateurs / vétérans, la vente des calendriers et peut-être l'organisation de la finale Départementale de coupe des U11 mobiliseront les bénévoles toute l'année et viendront, en complément de la subvention communale, de l'aide régionale Cap'Asso et du soutien de nos sponsors, abonder un budget 'à l'équilibre' géré 'en bon père de famille'.

Enfin, il est dommage de relever que beaucoup de parents ont oublié ce qu'est le fonctionnement associatif et considèrent l'AS Soings comme un 'prestataire de services'. Heureusement il en reste encore certains qui participent à notre fonctionnement occasionnellement ou régulièrement, et qui nous donnent du 'cœur à l'ouvrage' ; leur aide est appréciée à sa juste valeur.

Toute l'équipe des dirigeants et des joueurs de l'AS Soings vous souhaite ses meilleurs vœux pour une année 2025 « sans encombre » et est prête à accueillir chaleureusement toute nouvelle bonne volonté qui voudrait intégrer notre groupe de bénévoles.

Marc Javouhey, Président.



Le groupe sénior

La Farandole

La Farandole, c'est quoi ? C'est qui ?

Nous sommes l'association de parents d'élèves de Soings en Sologne. Nous avons le pouvoir de donner le sourire aux enfants à travers des animations ludiques et culturelles.

Grace à tous les bénéfices obtenus, nous pouvons participer aux financements de sorties scolaires, de programmes éducatifs, de matériel de loisirs... pour le plus grand bonheur des enfants.

Que s'est-il passé durant cette année ??

Tous les vendredis, une vente de gâteaux est organisée à la sortie de l'école. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des parents bénévoles qui régaleront petits et grands.

En termes d'évènements, nous avons commencé 2024 par le carnaval sur le thème de la musique. Après avoir déambulé dans les rues de Soings avec un char élaboré par l'association et un autre par les enfants de la garderie et les animateurs, nous avons, sur le temps d'un goûter, fait un blind test. Parents, enfants, familles et amis ont pu s'affronter, danser et chanter à tu tête.



L'année scolaire s'est clôturée avec deux spectacles musicaux, participatifs, drôles et pédagogiques.

Un premier pour les maternelles qui ont embarqué avec le Capitaine des mots et un second pour les primaires qui, eux, ont voyagé dans l'école du passé à travers la musique et la chanson française auprès de Mademoiselle Joyeux.



Quelques jours plus tard, le temps d'un dimanche, nous avons partagé un moment de bonheur, de convivialité et d'amusement pendant la kermesse.

Après les avoir écoutés chanter, nos écoliers ont pu s'amuser entre copains et/ou en famille.

Certains ont été plus chanceux que d'autres lors de nos jeux.

La kermesse est l'évènement phare de l'année, en tout point, pour la Farandole.



Après un repos de quelques mois, nous avons fêter halloween au parc. Une animation, une fois de plus, créée de toute pièce par l'association. Les petits ont vécu une balade contée et surmonté leurs peurs dans une maison hantée. Quant aux plus grands, ils ont relevé des défis en nous affrontant dans notre « Fort Halloween ».



A l'approche de Noel, nous avons organisé une vente de sapin.

Grâce à l'investissement et à la générosité de tous, nous avons participé au financement du projet théâtre des primaires, offert le spectacle de fin d'année scolaire aux enfants et acheté une dizaine de vélos pour les maternelles.

L'année 2024 s'achève. 2025, elle, elle démarre sur les chapeaux de roues !! C'est reparti pour l'aventure.

Mais que vous réserve 2025 ?

Nous avons travaillé sur la mise en place d'un après-midi jeux de société le 19 janvier. Nous espérons que cette animation, abandonnée durant quelques années, vous a plu.

Après le franc succès de notre premier loto fin 2023, nous organiserons notre second loto, le samedi 01 février au soir. De beaux lots vous attendent déjà...

Comme tous les ans, le carnaval aura lieu et cette année, ce sont les enfants qui voteront le thème. Puis viendra la kermesse cet été.

Un gros projet culturel est en cours de réflexion ...

Nous tenons sincèrement à remercier une fois de plus la mairie, les enseignantes, les parents et les enfants pour tout leur investissement. Rien n'est plus satisfaisant que de lire le bonheur sur le visage des enfants !!



A bientôt

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE



*Les élèves de la Section Théâtre
et leur coach Stéphanie Pinguet-Thimonnier*

Année 2024 /2025

Présentation des activités

Les aiguilles

Responsable : Martine DUCLOS

Activités : Partage de savoir-faire en point compté, tricot, crochet, fourche...

Où : A la RASPA

Quand : Le mercredi après-midi, tous les 15 jours de 14h à 17h

Aquarelle

Responsable : Alain THOMAS

Activités : Atelier libre

Où : A la RASPA

Quand : Le jeudi après-midi, tous les 15 jours de 14h à 17h

Créaloisirs

Responsable : Sophie LEDOUX

Activités : Cartonnage

Où : Salle des associations

Quand : le mardi, tous les 15 jours de 14h à 17h

Théâtre

Responsable : Michel LAIROT

Activités : Atelier Théâtre pour enfants à partir de 8 ans.

Cours dispensés par Stéphanie PINGUET

Où : Salle des associations

Quand : le mercredi de 14h à 15h30



Membres du bureau :

Président : Michel LAIROT

Trésorière: Martine NEVEU

Secrétaire :

Clémence MOULINET

Nombre d'adhérents : **160**

Cotisation annuelle : 7€
obligatoire pour accéder
aux différentes activités.

+ Tarif activité
Selon les sections

Quelques dates à retenir en 2025

- **Galette des rois et Jeux de sociétés** :
Dimanche 12 Janvier
- **Spectacle fin d'année** :
avec les élèves de la
Section Théâtre
Samedi 29 Juin
- **Assemblée générale** :
Vendredi 5 Septembre
- **Grande randonnée de la Parmentière**
Dimanche 7 Septembre
- **Puces des couturières** :
Dimanche 23 Novembre

Fitness

Responsable: Clémence MOULINET

Contact : stepfitnesssoings@hotmail.com

Activités : Cours dispensés par Denis DION

Renforcement musculaire - Step - Cross training.

Où : Au Gymnase

Quand : Le mardi, de 20h15 à 21h15.

Gymnastique douce

Responsable : Marie-Madeleine BOURDILLON

Activités : Cours dispensés par Denis DION

Renforcement musculaire, étirements, assouplissements.

Où : Salle des associations

Quand : Le mercredi de 9H à 10h

Randonnées

Responsable : Valérie HESS. Coresponsable : Rita BIRCHEN.

Activités : Marches autour de Soings et de ses environs.

Quand : 1° Les Jeudis matin à **8h30**, (ou **9h30** en hiver). Parcours entre 10 et 12 Km.

2° Les jeudis après-midi à **14h15**, RANDO DOUCE parcours allégé (4-5 Km)

3° Les mardis matin à **9h30**

Où : RDV devant la salle des fêtes pour 1° et 3°

Au Parc de Soings pour la RANDO DOUCE

Jeux de sociétés

Responsable : Michel NEVEU

Activités : Jeux de cartes, scrabble...

Où : à la RASPA

Quand : Tous les Vendredi de 14h15 à 17h15.

Sorties culturelles

Responsable : Bureau MJC

Activités : Organisation de sorties et visites de site remarquables de notre région.

Où : RDV sur la place de la salle des fêtes.

Quand : Voir affichage, et publications sur la page Facebook de la MJC.

Yoga

Responsable : Laurence ROBERT

Activités : Cours dispensés par Gaël GAUDIN

Yoga de l'énergie, méthode douce et progressive, adaptée au mode de vie et à la morphologie occidentale. Assouplissement et tonification de tout le corps.

Où : Salle des associations

Quand : Les lundis de 16h45 à 18h15 et de 18h30 à 20h.

Qui sommes nous ?

Des bénévoles passionnés qui souhaitent rassembler jeunes et moins jeunes autour de différents loisirs.

Les jeunes mineurs peuvent faire partie du conseil d'administration

Sans autorisation parentale pour les plus de seize ans.

Et avec autorisation parentale pour les moins de seize ans.



Puces des couturières et
loisirs créatifs 2024

MJC de Soings en Sologne

Siège social :

Mairie

1, rue de Selles

41230 SOINGS EN SOLOGNE

Contact MJC : 02 54 98 78 35

Email :

mjcsoings41@gmail.com

Retrouvez nous sur notre
nouvelle page Facebook
« MJC 2 Soings en Sologne »



Randonnée et pique-nique
du 11-07-2024



REJOIGNEZ-NOUS !

Aikido



Le dojo de Soings en Sologne, avec 15 pratiquants réguliers sur le tatami est un dojo actif compte tenu de la taille de la commune. Il est possible de pratiquer cet art martial japonais (qui n'est pas un sport) avec sérieux et discipline, mais aussi dans la bonne humeur.

Outre l'apprentissage de la maîtrise d'un adversaire, il permet de mieux se connaître et de faire évoluer son corps et son esprit.

Le dojo est ouvert à tout nouveau pratiquant de 7 à 77 ans, garçon ou fille, et quel que soit les possibilités physiques. Les cours ont lieu tous les mardis au gymnase de Soings en Sologne de 18 h à 19 h.

Un ou deux stages annuels sont aussi organisés en interne pour les pratiquants des trois dojos (Contres, Chémery et Soings en Sologne).

Je vous souhaite avec l'ensemble des pratiquants une bonne et heureuse année 2025.

Ludovic BRIANDET

Professeur

Comité des fêtes

Après 2 ans absence, le comité est de retour. Comme les années précédentes nous recherchons des bénévoles afin de faire perdurer cette association.

Bien évidemment, tout le monde est le bienvenu et nous comptons sur vous.

Le comité démarre l'année 2025 avec comme dans son habitude la soirée tant attendue "la soirée année 80" en mars suivi du musicos parc en juin et nous finirons par la Parmentière qui se déroulera un samedi au lieu du dimanche.

Toute l'équipe du comité vous souhaite une belle et heureuse année remplie de joie et festivités.

Nous comptons sur vous.

Aurore RIVIERRE

MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

Plus près des territoires et de ses habitants

Prévention et protection maternelle infantile, accompagnement vers l'emploi, autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, inclusion et insertion sociale, logement.

Les services d'action sociale du conseil départemental se réorganisent pour vous offrir un service de proximité renforcé.

Objectifs ? Mieux répondre à vos besoins et vous proposer une offre de services au plus près de chez vous, dans douze maisons départementales des solidarités (MDS) implantées dans tout le département.

Dix d'entre elles sont déjà ouvertes : Vendôme, Blois, Bracieux, Veuzain-sur-Loire, Lamotte-Beuvron, Salbris, Romorantin-Lanthenay, Montrichard-Val de Cher, Selles-sur-Cher et Mer. Les MDS de Mondoubleau et de Fréteval ouvriront au plus tard début 2026.

Des antennes de proximité vous proposent également des accueils sur rendez-vous à Droué, Beauce-la-Romaine, Montoire-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye, Cormenon, Oucques-la-Nouvelle, Marchenoir, Blois, Le Controis-en-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Noyers-sur-Cher, Saint-Aignan, Saint-Laurent-Nouan et Herbault.

CONTACT

02 14 99 41 41

du lundi au vendredi

de 9 h 30 à 11 h 30 et

de 14 h à 16 h (sauf le mardi après-midi)

Plus d'infos



Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

Activ' mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.



N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**

19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26

Email : pv41@presenceverte.fr

Site internet : www.presencevertetouraine.fr

*N°1 en nombre de contrats sur le marché de la téléassistance aux particuliers.

Soucieux du bien être de chacun et forts d'une expérience de plus de 75 ans, à l'ADMR nous mettons à la disposition de toute personne dans le besoin, nos compétences et nous efforçons d'apporter au mieux soins, confort et réconfort.

Dès la naissance, **L'ADMR** peut prendre soin de vos enfants :

- * Service d'aide à domicile aux familles
- * Soutien à la parentalité
- * Accueil de loisirs et périscolaires



L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.

Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

- * Entretien du linge
- * Entretien du logement
- * Petit jardinage
- * Petit bricolage



L'ADMR s'engage à accompagner les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :

- * *Aide à domicile* : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
- *Soins à domicile* : soins d'hygiène et de confort

L'ADMR recrute !

jepostule@admr41.org

L'ADMR déploie des véhicules sous conditions pour les déplacements personnels et professionnels des aides à domicile et des véhicules de service pour les aides soignantes et TISF.

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez *bénévole* !

La force de l'ADMR repose sur l'alliance entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

CONTACTEZ NOUS



**Association Locale ADMR
de Selles Sur Cher**
1, Rue Porte Grosset
41 130 SELLES SUR CHER

Vie quotidienne

02 54 83 42 00

ms-selles@admr41.org





CENTRE DE SOINS
BEAUVAL NATURE

VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE ?

**Tout animal seul ne s'échappant pas à l'approche
d'un humain n'est pas nécessairement en détresse.**

Avant toute manipulation de l'animal, contactez-nous au Numéro Vert :

0 800 080 000

Service & appel gratuits

De 8h à 18h - 7j/7

Nous vous conseillerons.

NOS MISSIONS

- Prendre en charge les animaux sauvages de la faune locale en détresse
- Soigner
- Relâcher dans leur milieu naturel



NOS ÉQUIPES

- Des vétérinaires et soigneurs
- Des médiateurs
- Des bénévoles : « rapatrieurs » et « soigneurs »



VOUS SOUHAITEZ NOUS SOUTENIR POUR AIDER LES ANIMAUX DE LA FAUNE SAUVAGE EN DÉTRESSE ?

Faites un don au **CENTRE DE SOINS BEAUVAL NATURE**,
rendez-vous sur notre site internet :

 **SUIVEZ-NOUS !**
Centre de soins Beauval Nature

 Rue Simone Veil
41 110 SAINT-AIGNAN-SUR-CHER
centredesoins@beauvalnature.org



Association

**BEAUVAL
NATURE**
pour la Conservation
et la Recherche



Un refuge est une entreprise qui peut être florissante, vacillante ou déficitaire.

Trop de frais dus aux travaux pour respecter les normes administratives, les tarifs

Le refuge de Sassay se trouve depuis quelque temps dans le troisième cas : frais vétérinaires qui s'envolent, de même que ceux de l'alimentation, l'eau, l'électricité et des charges salariales... Autant de dépenses incontournables que la baisse des dons et l'absence de legs, ne nous permettent plus de surmonter. En outre, de plus en plus de gens rencontrent des difficultés à nourrir et faire soigner leur animal, ce qui entraîne une augmentation des demandes d'abandons venant des particuliers. Ne pouvant les prendre en charge au Refuge, nous publions leurs annonces sur une page Facebook, dans la rubrique « Pourquoi pas eux ? ».

Ayant signé une convention fourrière avec près de 70 communes, nous étions dans l'obligation d'accueillir les animaux errants, ceux de propriétaires décédés ou partant en EHPAD, ainsi que la plupart des chatons trouvés dans des sacs poubelle ou des cartons. La plupart de ces animaux sont dans un piètre état, faute de soins depuis des mois, voire des années. Ce qui génère des frais que le tarif des adoptions est bien loin de couvrir.

C'est pourquoi, au mois de juin, nous nous sommes retrouvés, sur le plan financier, avec de quoi tenir pas plus de 2 mois. Panique à bord ! Les salariés se voyaient déjà pointer à « France travail », les animaux étant endormis, et le site liquidé. Des publications alarmistes, souvent erronées, ont fleuri sur les réseaux sociaux, mais ont eu le mérite de mobiliser un public soucieux que le Refuge et ses missions perdurent.

L'été s'est passé cahin-caha, marqué par les hauts et bas du découragement des employés. Certains ont démissionné.

Et puis, les adoptions ont repris, les animaux sont partis vers leurs nouveaux foyers, des cagnottes ont été alimentées, le moral des troupes est remonté. Moins de pensionnaires, moins de salariés, donc moins de charges et de frais. Qui plus est, une importante association qui partage nos valeurs, s'intéresse au Refuge. Mais en ce début d'année 2025, le Refuge est encore sur une corde raide, car nous sommes toujours en attente de la décision de l'association repreneuse.

Alors, si l'élan de générosité des donateurs perdure, et que les adoptions chats et chiens se poursuivent, l'échéance de la fermeture de ce Refuge auquel nous sommes tous attachés, sera repoussée. Peut-être même, soyons optimistes, retrouvera-t-il un équilibre financier acceptable.

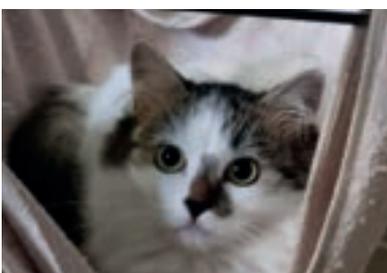
Nous comptons sur vous pour continuer à nous soutenir dans nos missions et notre action en faveur de ces animaux qui dépendent tellement de nous, et donc de vous.

Elisabeth Chanal, Présidente du Refuge de Sassay

Le refuge est ouvert au public de 14h à 17h sauf, le jeudi et jours fériés

Refuge : 3 route de Oisly-41700 SASSAY – Tel : 02 54 79 57 85

mail : refugedesassay@gmail.com



CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2025		
9-janv.	Vœux du maire	Salle des Fêtes
12-janv.	Galette - MJC	Salle des Fêtes
19-janv.	Après-midi Jeux de Société – La Farandole	Salle des Fêtes
1-fév	Loto La Farandole	Salle des Fêtes
7-févr.	Soirée Jeunes Commune - Commission Jeunesse	Salle des Fêtes
11-fév	Clap 41 – Cinéma en salle – Film: <i>Elémentaire</i>	Salle des Fêtes
20-fév	Assemblée Générale - UNC	Salle des Fêtes
15-mars.	Soirée Années 80 – Comité des Fêtes	Salle des Fêtes
30-mars	Carnaval – La Farandole	Salle des Fêtes
5-avril	Opération propreté – Commission Jeunesse	Chemins et rues
8-mai	Commémoration – fin 2 nd Guerre Mondiale	
14-juin.	Repas dansant Foot	Salle des Fêtes
28-juin	Musico's parc – Comité des Fêtes	Parc Municipal
28-juin	Spectacle de fin d'année - MJC Section Théâtre	Salle des Fêtes
29-juin.	Kermesse – Ecole	Parc Municipal
1-juil.	Spectacle enfants – La Farandole	Salle des Fêtes
8-juil	Ciné de plein-air - Commune	Stade
14-juil.	Fête nationale – Commune	Stade
5-sept.	Assemblée générale - MJC	Salle Associations
6-sept.	Vide grenier – Parmentière - Comité des Fêtes	Salle des Fêtes – Salle Associations
12-sept.	Assemblée Générale La Farandole	Salle Associations
5-oct.	Repas des anciens - Commune	Salle des Fêtes
2-nov.	Halloween- la Farandole	Salle Associations - Salle des Fêtes
7-nov.	Loto Ecole de Foot AS Soings	Salle des Fêtes
11-nov.	Commémoration Armistice 1918 - Banquet	Salle des Fêtes
19-dec.	Repas de fin d'année – Les Volants Solognots	Salle Associations
23-nov.	Puces des couturières - MJC	Salle des Fêtes

FAITS MARQUANTS 2024

Audrey BOTHEREAU, Miss Loir-et-Cher 2024

Audrey est une jeune femme qui, malgré ses origines modestes, aspire à faire une différence. Elle prouve que la beauté véritable vient de l'intérieur et que chaque petite ville peut abriter de grandes ambitions.

Avec son sourire éclatant et son cœur généreux, Audrey est bien plus qu'une simple miss ; elle est un modèle pour tous ceux qui rêvent de changer le monde, un pas à la fois.



Pablo FRANÇOIS, Nouveau boucher-charcutier

Nous sommes heureux d'avoir un repreneur pour la boucherie-charcuterie dans votre village ! Cela peut apporter un vent de fraîcheur et de nouvelles saveurs aux habitants de la commune. Avez-vous eu l'occasion de le rencontrer ou de goûter à ses produits ?



Mise en place du compost partagé

Ne jetez-plus vos épluchures ou vos restes alimentaires dans la poubelle quotidienne ramassée chaque semaine !

Un site de compostage partagé a été inauguré en juillet 2024 en face la cantine scolaire. Mis en place par la société Biotrifoule qui est le prestataire sur lequel s'appuie le SMIEEOM (Syndicat Mixte d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères), il pourra à terme accueillir les biodéchets d'une quinzaine de familles en plus de la cantine scolaire. Au printemps, les participants, actuellement au nombre d'une dizaine, pourront récupérer du compost pour leur jardin.



Photos de couverture : étangs de Sologne - aquarelles (Alain Thomas, Sophie Ledoux)

